

Les Rolling Stones
au Centre Bell:
tant que la viande tiendra

Page E 1



Honduras:
le tourisme
endurable

Cahier D

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

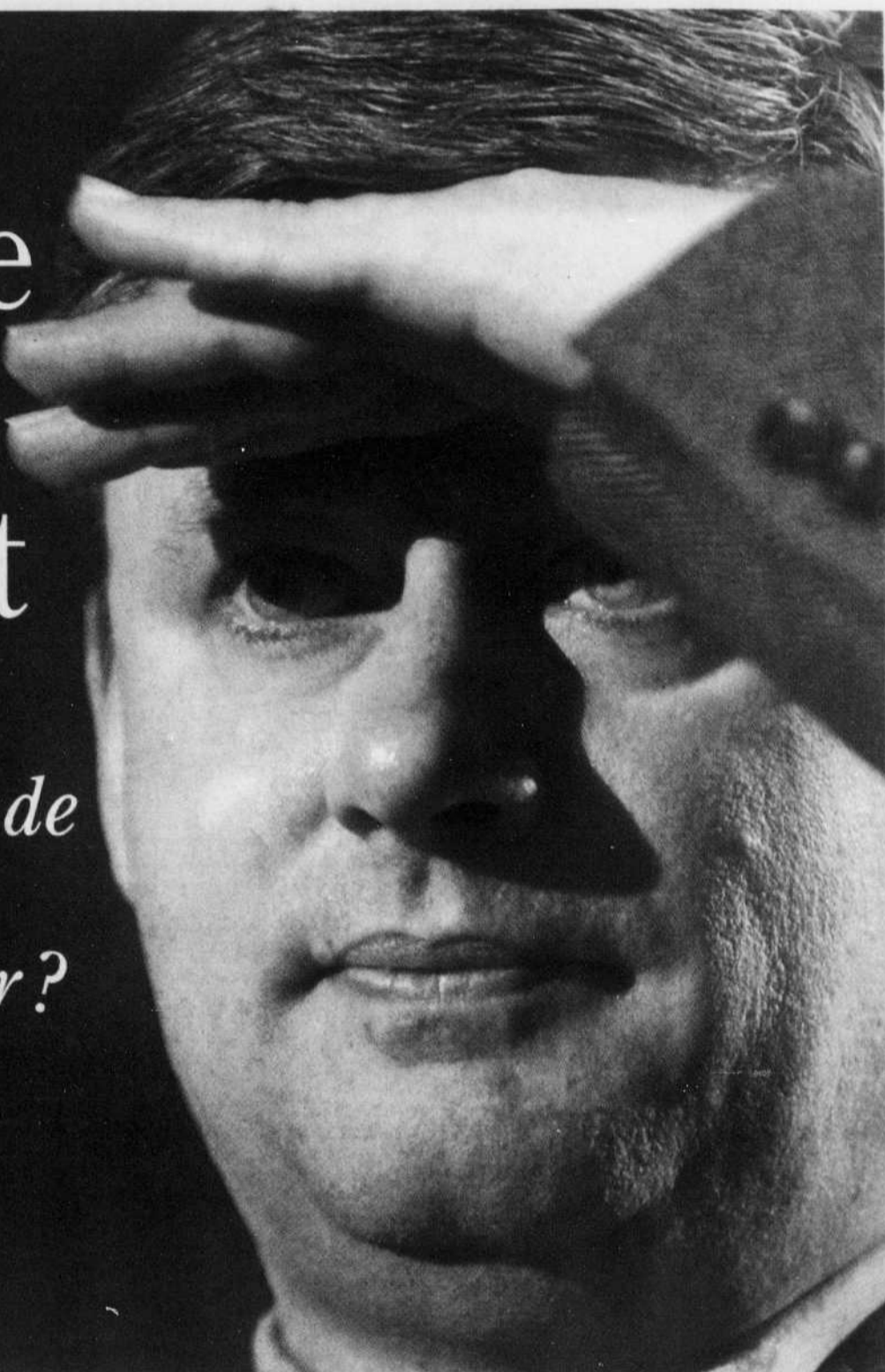
Vol. LXXVI N° 302

LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JANVIER 2006

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Un pur produit de la colère de l'Ouest

Qui se cache derrière la façade glaciale de Stephen Harper?



REUTERS

Il parcourt le pays pour vendre ses idées d'un air concentré, sérieux, imperturbable. S'il fait volontiers des blagues en privé, devant les caméras, il passe plutôt pour un robot politique qui dégage autant de chaleur qu'un iceberg. Mais qui est l'homme derrière cette façade de chef conservateur? Comment son passé influence-t-il aujourd'hui sa personnalité, ses prises de position? Économiste brillant mais extrêmement timide, d'abord admirateur de Pierre Elliott Trudeau avant de le détester, Stephen Harper le Torontois s'est construit dans la colère de l'Ouest. Allergique à la bulle parlementaire d'Ottawa, il cogne pourtant à la porte du 24 Sussex.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — C'était en 2003. L'église presbytérienne de Calgary était remplie de proches venus rendre un dernier hommage à Joseph Harper, un extraverti charismatique doublé d'un verbomoteur impénitent. Un homme chaleureux auquel il était facile de s'attacher. Debout devant la foule, le chef de l'opposition officielle à Ottawa, Stephen Harper, commence un discours empreint d'émotion.

«Il n'y a pas de bonne manière de dire adieu à l'homme le plus important de votre vie», lâche-t-il, la gorge nouée. Plus tard, il se rappellera à quel point son père «aimait parler». «Il parlait tout le temps, comme une machine qui se dérègle. Je n'avais qu'à dire oui, oui», dira-t-il, avant de rendre hommage «à la droiture» et «à l'intégrité» de son père.

«Mon père a certainement été la personne qui a le plus influencé ma vie.»

On peut comprendre une bonne partie de la personnalité de Stephen Harper grâce à ce bref moment. Les fondations, les bases sur lesquelles l'aspirant premier ministre s'est construit tiennent dans cette relation complexe et tendre avec son père. Un modèle, un ami, une inspiration. D'ailleurs, l'année dernière, tout juste après avoir pris la tête du nouveau Parti conservateur fusionné, il dira au journaliste Peter Mansbridge: «Mon père a certainement été la personne qui a le plus influencé ma vie.»

Un cocon familial parfait

La femme de Joseph Harper, Margaret, donne naissance à Stephen le 30 avril 1959, à Leaside, une petite municipalité de moins de 20 000 habitants au nord-est de Toronto. La classe moyenne règne en maître dans ce coin de la province. «Criminalité» est

VOIR PAGE A 8: HARPER

Option Canada: la GRC enquête

La campagne libérale subit un autre revers à la veille des débats des chefs

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La guigne colle décidément à Paul Martin et son parti. Pour la seconde fois pendant la campagne électorale, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est appelée à se pencher sur des agissements du gouvernement libéral. Cette fois, ce sont les 4,8 millions de dollars dépensés secrètement par Option Canada pendant la bataille référendaire de 1995 qui sont sous la loupe des policiers fédéraux. De quoi donner des munitions aux trois autres chefs qui se préparent en vue des débats de lundi et mardi.

Le chef Gilles Duceppe se réjouissait de cette nouvelle hier, lui qui a tapé sur le clou d'Option Canada pendant des années. «Onze ans plus tard, sept ou huit ans après la première question, trois ministres du Patrimoine plus tard, voilà que tout d'un coup les gens de Patrimoine Canada découvrent qu'il y a des choses tellement sérieuses qu'ils appellent la GRC eux-mêmes», a-t-il dit. «Ce matin, j'étais très heureux au petit-déjeuner de dire [à mes conseillers]: je suis têtue et, des fois, j'ai raison de l'être.»



Paul Martin

Paul Martin, qui était ministre des Finances du gouvernement en 1995 quand les 4,8 millions de dollars ont été octroyés à Option Canada, a refusé obstinément d'expliquer où était allé l'argent. Sa ligne de défense consiste à rappeler qu'à l'époque, le gouvernement du Québec dépensait sans gêne des fonds publics pour vanter la souveraineté.

«Je vais insister pour que dans mon gouvernement, les règles soient suivies, a déclaré le chef libéral. Il n'y a pas d'exception à cela, mais ça fait 10 ans que le Bloc attaque cet organisme parce qu'il est voué à l'unité du pays. Les péquistes sous Jacques Parizeau ont mis en

VOIR PAGE A 8: GRC

Autres informations en pages A 2, A 3 et B 1

PERSPECTIVES

Mitterrand Superstar

Dix ans après sa mort, François Mitterrand n'a jamais été aussi populaire

À lire en page B 2



INDEX

Actualités	A 3	Idées	B 5
Annonces	C 7	Monde	A 6
Avis publics	C 6	Mots croisés	C 6
Bourse	C 4	Météo	C 7
Carrières	C 2	Perspectives	B 1
Décès	C 7	Rencontres	D 2
Économie	C 1	Sports	C 8
Éditorial	B 4	Sudoku	D 5

Choisir le pragmatisme plutôt que de succomber à la peur

Jeunes contrevenants: le modèle québécois résiste aux politiques conservatrices

BRIAN MYLES

Les conservateurs n'étaient pas satisfaits d'avoir arraché des libéraux une loi plus dure à l'égard des jeunes, les voilà qui reviennent à la charge avec la promesse de punir comme des adultes les mineurs de plus de 14 ans récidivistes ou responsables de crimes de violence grave.

L'aversion pour la délinquance juvénile l'emporte chez eux sur les obligations prescrites par les chartes.

Le Canada sort à peine d'un pénible exercice de révision de la justice pour les mineurs. Le 1^{er} avril 2003, il y a bientôt trois ans, la Loi fédérale sur le système de justice

VOIR PAGE A 8: PEUR



AGENCE FRANCE-PRESSES

Arthur Quentin

SOLDE
du 5 au 28 janvier

3960 Saint-Denis Montréal 514.843.7513

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Oubliez les Rocheuses, pensez plutôt à l'espace

Marc Garneau croit pouvoir convertir les chefs souverainistes

ISABELLE RODRIGUE

Papineauville — Les Rocheuses de Jean Chrétien ne seraient plus suffisantes pour convaincre un souverainiste de devenir fédéraliste. Selon le candidat libéral Marc Garneau, ça ne prendrait rien de moins qu'un voyage dans l'espace.

En entrevue sur les ondes de la radio de Radio-Canada, hier, l'ancien astronaute a exprimé le souhait d'effectuer un quatrième voyage dans l'espace mais, cette fois, en étant accompagné du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et du chef du Parti québécois, André Boisclair. À son avis, ce voyage leur ouvrirait les yeux.

Dans l'embarras

«Je suis convaincu qu'après ce voyage, la souveraineté du Québec ne serait plus un enjeu. C'est de cette façon que le voyage spatial nous affecte», a déclaré M. Garneau, un

ardent fédéraliste qui représente le Parti libéral du Canada dans Vaudreuil-Soulanges.

Cette ardeur à défendre le Canada l'a cependant placé dans l'embarras à quelques reprises. Après avoir affirmé en début de semaine qu'il ne pourrait demeurer dans un Québec devenu souverain, M. Garneau en a rajouté, dressant un parallèle entre l'accession à la souveraineté et l'offensive américaine en Irak.

À cette invitation de visiter les étoiles, M. Duceppe a répondu non sans tenter de réprimer un éclat de rire. «Je trouve ça de plus en plus navrant et, de toute évidence, son chef n'a pas réussi à le ramener sur terre, c'est le moins qu'on puisse dire», s'est contenté de répondre le chef bloquiste, disant préférer le débat terre à terre des allégations portant sur Option Canada.

Presse canadienne

LES BELLES SOIRÉES ET MATINÉES

Commencez l'année du bon pied

Offrez-vous une de nos Belles Soirées

Dresde, la Florence de l'Elbe

les lundis 23, 30 janvier, 6 février et le mercredi 15 février, de 19 h 30 à 21 h 30

Mozart: le mystère de son génie musical

les lundis 30 janvier, 6 et 13 février, de 19 h 30 à 22 h

L'art européen au temps de Catherine II

les mercredis 8, 15, 22 février et 1^{er} mars, de 13 h à 15 h

Dégustations de prestige

les mercredis 8 février et 8 mars, de 19 h à 22 h

Autour des succès de Dan Brown

les mardis 21 et 28 février, de 19 h 30 à 21 h 30

À quoi servent les parents?

le mardi 28 mars, de 19 h 30 à 21 h 30

Atelier d'autohypnose

les mercredis 29 mars, 5, 12 et 19 avril, de 19 h à 22 h

Les intellectuels et le pouvoir dans la Chine des réformes

le mardi 11 avril, de 19 h 30 à 21 h 30

Sagesses alternatives de l'Orient

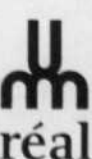
les mardis 18, 25 avril et 2 mai, de 19 h 30 à 21 h 30

ou l'un de nos beaux voyages

Cézanne, la Provence à Washington
Une semaine de théâtre à Paris
Le Sud de la Finlande et Saint-Petersbourg
Vienne, Salzbourg: sur les traces de Mozart
L'autre Italie: Pouilles, Calabre, Campanie

Pour plus d'information:
www.bellessoirees.umontreal.ca

Pour obtenir la brochure des Belles Soirées:
(514) 343-2020
1 800 363-8876

Université  de Montréal

Gens d'affaires beaucerons

Du PLC au PC, pour contrer le Bloc

ALEXANDRE SHIELDS

Inquiets de voir le Bloc québécois remporter l'élection du 23 janvier dans la circonscription de la Beauce, une trentaine d'hommes d'affaires fédéralistes de la région ont décidé de s'allier pour inciter les électeurs à opter pour les conservateurs, jugeant que les chances des libéraux sont minces.

Pour le président de l'entreprise Béton Bolduc, Maurice Bolduc, il s'agit avant tout d'un appui «stratégique et ponctuel» et le regroupement ne s'engagera pas de façon active. Ancien militant libéral, il souligne que le milieu des affaires souhaite ainsi se prononcer «en faveur du fédéralisme». Les libéraux «croient que le pays leur appartient», dit-il, citant en exemple le scandale des commandites. Le président de l'entreprise Acier Trimax, Hébert Vachon, ajoute que le récent déclenchement d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui éclaboussait le ministre des Finances Ralph Goodale a contribué au ressentiment envers les libéraux.

Mécontentement populaire

Les deux hommes soulignent le mécontentement populaire envers le fait que le député libéral élu dans la circonscription au dernier scrutin, Claude Drouin, ait été écarté du cabinet fédéral en 2004 parce qu'il était jugé trop près du clan de l'ex-premier ministre Jean Chrétien. Il avait auparavant occupé les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. M. Drouin, qui représente la Beauce depuis 1997, ne se représente pas cette année. M. Bolduc explique d'ailleurs que le nouveau candidat libéral Jacques Lussier, maire de la ville de Sainte-Clotilde, est «peu connu». Il a aussi député sa campagne tout récemment.

Les gens d'affaires beaucerons ont donc bon espoir que les électeurs renouent avec le passé conservateur de la circonscription. De 1984 à 1993, le parti a représenté ce comté à Ottawa avec le dépu-

té Gilles Bernier. Celui-ci a ensuite siégé comme indépendant de 1993 à 1997. Il est d'ailleurs le père du candidat conservateur à la prochaine élection, Maxime Bernier. De 2003 à 2005, ce dernier a été le vice-président de la compagnie d'assurances Standard Life du Canada, et il occupait jusqu'à tout récemment le poste de vice-président exécutif de l'Institut économique de Montréal. Au sein de ce *think tank*, il a notamment milité en faveur d'un taux d'imposition unique, jugeant que le système actuel «crée des iniquités et de la discrimination envers ceux qui gagnent plus d'argent».

«Un point tournant»

Le principal intéressé est évidemment ravi de l'appui de certains dirigeants d'entreprises, ajoutant que cela représente «un point tournant dans la campagne parce que notre but est de rallier les forces fédéralistes derrière nous». Il croit que les électeurs de la Beauce «sont fatigués» de parler de souveraineté et prêtent une oreille attentive aux promesses conservatrices de «régler le déséquilibre fiscal» et de «respecter les champs de compétences des provinces». Il ajoute que certains électeurs lui ont suggéré le slogan «Bernier bloque le Bloc».

Le candidat bloquiste Patrice Moore n'est pas inquiet outre mesure, même si aucun député du Bloc québécois n'a jamais été élu dans ce comté. animateur de radio bien connu dans la région, il affirme que les fermetures d'usines de textile et les mises à pied dans l'industrie du meuble ont contribué à alimenter le mécontentement envers le gouvernement fédéral. L'appui à la cause souverainiste est important dans la région, croit-il, tout en ajoutant que les élections ne se jouent pas uniquement sur cet enjeu. En juin 2004, les libéraux, avec 41 % de votes, ont devancé le Bloc de cinq points, alors que les conservateurs ont terminé en troisième place.

Le Devoir

Garderies

Harper veut créer 125 000 places

En campagne en Ontario, le chef conservateur Stephen Harper a bonifié hier sa promesse de créer 125 000 places en garderies en cinq ans. Il a ainsi proposé des crédits d'impôt aux employeurs qui assureraient intégralement les services de garde en milieu de travail, assurant qu'il accorderait jusqu'à 250 millions de dollars par année en crédits d'impôt aux entreprises participantes.

«Les services de garde coûtent cher et il est souvent difficile de trouver des services de garde de qualité», a souligné M. Harper. «Voilà pourquoi il nous faut un gouvernement doté d'un plan qui permettra de créer de nouvelles places en garderie.» S'il est élu, il accordera aux employeurs une aide de 10 000 \$ pour chaque place en garderie qu'ils créeront. Cette mesure fait partie du Programme d'investissement pour la garde communautaire dévoilé hier.

Les conservateurs souhaitent également faciliter la conciliation travail-famille, en plus de concevoir le programme de telle sorte que les petites entreprises et les localités rurales ou en région pourront en profiter tout autant que les employeurs plus importants et les plus grandes villes.

Le Devoir

Le milieu torontois des affaires se plaint du déséquilibre fiscal

STEVE ERWIN

Toronto — Les entreprises et les résidents de Toronto paient un montant d'impôts «injuste» pour soutenir les investissements du fédéral dans le reste du Canada, a déclaré hier la chambre de commerce de la ville.

L'organisme a interpellé les politiciens fédéraux afin qu'ils se prononcent sur cette question durant la campagne.

Soutenant que Toronto mérite «plus de respect» pour sa contribution aux surplus du gouvernement fédéral, le président de la chambre, Glen Grunwald, a indiqué qu'il existait un déséquilibre de 6,6 milliards de dollars entre les milliards de dollars que les contribuables torontois versent dans les coffres d'Ottawa et la contrepartie financière qu'ils reçoivent du fédéral.

Selon M. Grunwald, cette situation explique pourquoi le métro de Toronto est «en ruine», que des milliers de logements subventionnés «pourraient être condamnés» et que les rives du lac Ontario sont sous-développées malgré les promesses du fédéral pour revitaliser ce secteur.

Il a affirmé que, sans l'aide d'Ottawa, les Canadiens ne pourraient compter sur la principale ville du pays pour subvenir financièrement aux besoins du reste du Canada.

«La part de ressources publiques qui est siphonnée de Toronto est maintenant si importante [...] que notre prospérité et notre qualité de vie sont maintenant en jeu», a dit M. Grunwald. «Nous savons que Toronto est l'endroit le plus riche du Canada et nous sommes fiers de contribuer au reste de la nation. Toutefois, cet énorme déséquilibre

fiscal est en train de saigner notre ville à blanc.»

Mince retour

Un rapport de la chambre de commerce réalisé à partir de chiffres du gouvernement fédéral indique que les revenus de l'impôt fédéral provenant de Toronto, dont la TPS, ont augmenté de 28 % au cours des 10 dernières années, tandis que le retour en investissement a diminué de 10 %.

En 2004, la chambre a indiqué que les contribuables torontois avaient fourni 20,5 milliards en revenus à Ottawa — dont plus de la moitié en impôt des particuliers —, tandis que le gouvernement fédéral a dépensé ou investi seulement 13,8 milliards en retour.

Hier, le maire de Toronto, David Miller, n'était pas disponible pour commenter mais, plus tôt cette semaine, il a prévenu que la

Ville se dirigeait vers un déficit de 759 millions pour l'année fiscale en cours.

Selon M. Grunwald, le gouvernement libéral a ignoré les inquiétudes de la chambre à ce sujet; il a invité les électeurs à voter pour les candidats qui peuvent le mieux représenter Toronto au Parlement fédéral.

Toronto la rouge

Les libéraux ont remporté tous les sièges à Toronto lors des dernières élections, sauf celui du chef néo-démocrate, Jack Layton.

Le premier ministre libéral de l'Ontario, Dalton McGuinty, dénonce depuis longtemps un déséquilibre fiscal de 23 milliards entre ce que la province verse à Ottawa et ce qu'elle reçoit en fonds fédéraux.

Presse canadienne

Du 7 au 29 janvier

Des prix exceptionnels sur tous les articles en magasin



Ouvert les dimanches

MONTRÉAL — 505, avenue du Président Kennedy (514) 350-9070

OTTAWA — 22, rue York (613) 860-3273

TORONTO — 101, rue Parliament (416) 366-3273

www.roche-bobois.com

rochebobois

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

Gagnez Vienne et Salzburg
 Promotion Mozart 250
 99.5 cips
 Visitez www.cjpx.ca

ACTUALITÉS

Bijouterie Gambard
 630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
 MONTRÉAL (514) 866-3876
 ROLEX
 Vente et service

Promesse de Harper

Le Canada aura son agence d'espionnage

MURRAY BREWSTER

Toronto — Le Canada rejoindra les rangs de l'espionnage international grâce à une nouvelle agence qui serait mise sur pied par un gouvernement conservateur, a déclaré hier Stephen Harper.

La nouvelle organisation créée par les conservateurs aurait le mandat de mener des missions d'espionnage à l'étranger et de «contrer les menaces avant qu'elles n'atteignent le Canada», indiquent des documents préliminaires, présentés par les conservateurs comme une partie de leur programme de lutte contre le crime. «Nous allons créer une organisation distincte grâce à une loi», a dit M. Harper. Le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) — l'agence civile d'espionnage — est actif au Canada mais poursuit des activités spécifiques dans d'autres pays.

Confusion

À l'origine, la proposition des conservateurs a été une source de confusion, notamment parce que le document, rendu public jeudi, faisait référence à l'expansion à l'Agence canadienne de renseignement international, bien que cette dernière n'existe pas.

Hier, M. Harper a reconnu l'erreur et a affirmé que lorsqu'elle serait créée, la nouvelle organisation relèverait d'un responsable qui coordonnerait les activités du SCRS, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Garde côtière canadienne et de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Fini les discussions

Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à Washington et New York, le gouvernement libéral a soulevé la question de la nécessité de redéfinir le rôle du SCRS — ou de simplement créer une nouvelle agence indépendante.

Selon M. Harper, le temps des discussions est terminé étant donné l'état de fragilité de la sécurité internationale. «Nous allons la créer», a-t-il dit aux journalistes lors d'une étape de sa caravane électorale à Bolton, au nord de Toronto.

Témoignant devant le comité des Communautés en 2004, l'ancien directeur du SCRS, Ward Elcock, avait prédit que des terroristes frapperaient éventuellement le Canada et que les agents de son service avaient déjà empêché deux de leurs attentats.

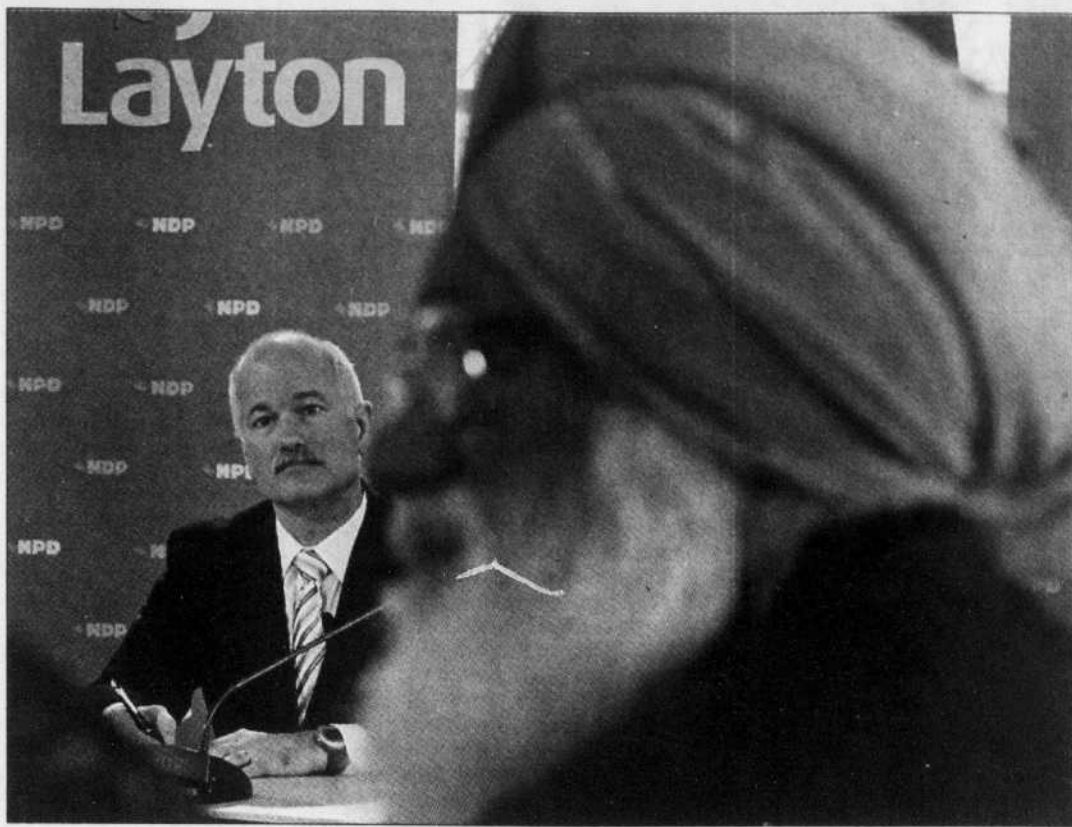
Au-delà du simple fait de pouvoir contrer la menace que représente le réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden et d'autres organisations, les conservateurs n'ont pas précisé quels seraient les pouvoirs de cette nouvelle agence.

Leur document préliminaire évoque les «attentats terroristes, des catastrophes naturelles, et des épidémies internationales» comme des menaces potentielles à la sécurité nationale.

M. Harper a indiqué qu'il élaborerait sa loi sur le modèle d'un projet de loi privé qui a été déposé aux Communautés durant l'automne 2003.

Presse canadienne

Chas Johnson & Fils Inc.
 50% sur les marques suivantes :
 Locharron,
 Viyella,
 Burberry et
 McGeorge
 Fin de lignes sur nos chandails
 1184 PLACE PHILLIPS,
 MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8
 TÉL.: 878-1931



Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, faisait campagne hier à Surrey, dans la région de Vancouver, où il rencontrait des membres des communautés culturelles.

Layton joue la carte de la sécurité, Martin celle des personnes âgées

ALEXANDRE SHIELDS

Après les conservateurs, le Nouveau Parti démocratique s'est lancé à son tour, hier, sur le terrain de la sécurité, en promettant de freiner la vente d'armes illégales, d'investir davantage dans les effectifs policiers et d'armer les agents des douanes. De son côté, le premier ministre Martin a tenté de séduire les personnes âgées en annonçant des mesures totalisant 1,7 milliard de dollars destinées aux aidants naturels et aux aînés.

Les néo-démocrates souhaitent notamment modifier la loi sur les jeunes contrevenants pour permettre de traiter les personnes de 16 ans qui commettent «des infractions avec armes à feu devant un tribunal pour adulte». «Lorsque vous avez 16 ans, vous avez le droit de conduire une auto», a expliqué Jack Layton. «On pense que lorsque vous avez 16 ans, vous devriez pouvoir aussi voter. On pense que si vous portez une arme, alors vous devriez être jugé comme un adulte à l'âge de 16 ans.»

Une idée dénoncée par certains de ses candidats. «Je ne partage pas du tout ce point de vue», a lancé le candidat néo-démocrate dans Outremont, en entrevue sur les ondes de RDI. Il y a un lien direct entre pauvreté et criminalité et on doit s'attaquer d'abord à la pauvreté», a-t-il dit, ajoutant que «les plus grands crimes, ce sont les crimes économiques».

Son chef s'est tout de même défendu d'effectuer un virage à droite. «La façon dont nous abordons la politique est de mettre de l'avant les meilleures idées», a soutenu M. Layton. Les conservateurs ne parviennent pas à comprendre comment l'inégalité, la pauvreté et le sentiment de désespoir peuvent alimenter le crime, a ajouté le dirigeant du NPD. Il entend pour sa part apporter un soutien de plus de 100 millions de dollars annuellement pour venir en aide aux «jeunes à risque» en travaillant avec les communautés.

Jack Layton a également promis de s'attaquer à la prolifération des armes illégales. Ainsi, il entend établir une «peine minimale de prison de quatre ans pour la possession illégale et la vente d'armes à feu à autorisation restreinte, comme les armes de poing et les armes automatiques». Même chose pour l'importation d'armes illégales. Pour ce faire, le NPD consoliderait les postes frontaliers en permettant aux douaniers d'être armés, une mesure annoncée la veille par les conservateurs.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) recevrait aussi sa part des deniers publics destinés à la sécurité avec les néo-démocrates, surtout pour lutter contre le

gangstérisme. Les conditions de libération sous caution ou de libération conditionnelle seraient également renforcées, à l'image de ce que propose Stephen Harper. M. Layton entend par ailleurs investir 50 millions de dollars par année dans un «programme national de protection des témoins» et une somme équivalente pour venir en aide aux victimes de crimes.

Paul Martin se tourne vers les aînés

De passage dans un centre pour aînés de Whitby, à l'est de Toronto, le premier ministre Paul Martin a tenté de séduire les personnes âgées en annonçant des mesures totalisant 1,7 milliard de dollars destinées aux aidants naturels et aux aînés.

Il a notamment pris l'engagement de créer un programme de congés familiaux qui permettrait aux gens qui prennent soin d'un proche gravement malade de s'absenter du travail pendant une période allant jusqu'à deux mois, sans perdre leur emploi. Les libéraux consacraient 1,2 milliard sur cinq ans pour venir en aide aux trois millions d'aidants naturels au Canada.

Cette initiative, qui serait financée à même l'assurance-emploi, s'ajoute aux prestations de compassion, instaurées en 2004, qui offrent aux salariés des congés d'une durée maximale de six semaines, mais seulement dans le cas d'un proche en phase terminale.

Le mois dernier, le Conseil canadien de la santé a publié un rapport qui dénonçait le manque de flexibilité des congés de compassion. En raison des règles trop strictes, tout juste 4 % du budget du programme a été dépensé jusqu'ici. Les libéraux ont donc renouvelé hier leur intention d'élargir la mesure aux frères et sœurs, aux petits-enfants, à la belle-famille, aux tantes, aux oncles, aux neveux et aux nièces, entre autres. Ils ont aussi promis de mieux la faire connaître.

Paul Martin s'est par ailleurs engagé à créer un régime enregistré d'épargne invalidité, qui permettrait aux proches d'une personne handicapée de verser dans un compte des contributions déductibles d'impôt et transférables à cette personne, si elle est à leur charge. Coût sur cinq ans: 100 millions de dollars. Le premier ministre entend aussi transférer 150 millions aux provinces sur cinq ans, afin de financer des programmes d'emploi pour les handicapés. Ces promesses s'ajoutent à la somme d'un milliard de dollars que le gouvernement a réservé, sur cinq ans, pour les aidants naturels.

Le Devoir, avec la Presse canadienne

Stratégie du Bloc québécois

Pour Duceppe, les choses ne sont pas si simples

ISABELLE RODRIGUE

Papineauville — Il refuse systématiquement de discuter de stratégie devant les journalistes, mais le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a révélé hier, à ses dépens, quelques opinions sur la position de son parti dans plusieurs comtés chauds.

Lors d'un échange informel avec le journaliste Daniel Lessard avant de débiter une entrevue pour l'émission *Les Coulisses du pouvoir* de Radio-Canada, M. Duceppe s'est livré à quelques confidences. Or, le microphone qu'on avait installé fonctionnait et la conversation d'à peine plus d'une minute a été retransmise jusqu'aux boîtes de son installées pour les journalistes.

S'il dit publiquement être «très optimiste» et «confiant» de voir le Bloc effectuer des percées dans des comtés traditionnellement fédéralistes, les choses ne semblent pas si simples.

En Beauce, par exemple, le chef du Bloc s'est dit d'accord avec l'analyse de M. Lessard. «En Beauce, la clé, je pense, c'est que le vote libéral va être tellement faible», a soutenu le journaliste. «Et c'est ça le danger», a admis M. Duceppe.

Dans cette circonscription, une véritable lutte à trois se déroule puisque les conservateurs ont présenté un candidat-vedette, Maxime Bernier. Avec ce troisième joueur important, le Bloc pensait pouvoir se faufiler vers la victoire grâce à la division du vote fédéraliste.

Au scrutin de juin 2004, le Bloc était arrivé deuxième derrière l'ancien ministre Claude Drouin. Le candidat conservateur terminait bon troisième avec 8 091 votes.

Région de Montréal

Ailleurs, dans la région de Montréal, M. Duceppe n'a pas concédé la victoire aux libéraux dans bien des endroits. Dans les comtés de Papineau, Ahuntsic, Jeanne-Le Ber, Brossard, Outremont, «c'est serré». «Ils [les libéraux] sont nerveux», a-t-il précisé.

Et s'il était journaliste, il irait faire un tour dans Brome-Missisquoi pour saisir le pouls sur le terrain, a-t-il répondu à M. Lessard lorsque ce dernier lui a posé la question. A

cet endroit aussi, le Bloc mise sur la division du vote fédéraliste pour arracher la victoire.

«Les conservateurs ont fait moins de 10 % [en 2004] et c'est un comté qui a souvent été conservateur», a analysé M. Duceppe. Le Bloc avait terminé deuxième (17 537 votes) derrière l'ex-ministre Denis Paradis (18 609 voix). Là encore, les conservateurs avaient terminé au troisième rang, avec 4 888 voix.

Remontée

Trois récents sondages conduits à une remontée significative des conservateurs au Québec, faisant perdre quelques plumes à la grande popularité du Bloc.

M. Duceppe refuse de commenter les sondages, répétant hier (six fois plutôt qu'une) ne «rien tenir pour acquis». Dans l'entourage du chef, on affirme ne pas trop s'inquiéter de cette tendance qui semble se profiler, les échantillons de personnes interrogées étant plutôt faibles.

Pourtant, hier, le chef du Bloc a durci le ton face au parti de Stephen Harper. Elle est finie, l'époque du «beau risque», tel que le présentait Brian Mulroney dans les années 1980.

«Ce que Stephen Harper propose, ce n'est pas un beau risque, c'est un gros risque qui va à l'encontre des intérêts du Québec dans plusieurs domaines», a fait valoir Gilles Duceppe.

Invité par les journalistes à illustrer cette déclaration par des exemples, le chef bloquiste mentionne l'approche des conservateurs au «niveau du social, des garderies».

Il cite aussi la vision en matière de lutte contre la criminalité. «On s'attaque aux conséquences et non aux causes mêmes», soutient M. Duceppe, qui ajoute la culture à cette liste.

Il met aussi Paul Martin, Stephen Harper et Jack Layton dans le même sac, puisqu'ils promettent tous des choses, «puis de faire le contraire».

Par exemple, le chef conservateur veut démontrer une ouverture sur le Québec, mais il a voté contre une motion du Bloc pour faire reconnaître la place du Québec sur la scène internationale, a rappelé M. Duceppe.

Presse canadienne

Jean-Claude LAROUCHE
TERRITOIRES À LA CARTE
 Géographie au secondaire
 1^{re} année du 1^{er} cycle
 320 pages - 45,25 \$
 LIDEC inc.
 (514) 843-5991
 En vente dans toutes les librairies
 Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

THIERRY MUGLER
 REPORTER
 KENNETH COLE
 TOMBOLINI
 FRANCESCO SMALTO
 SAN REMO
 TORRAS
 PATRICK GÉRARD
 TOMBOLINI
 VERTIGO
 OUI
 TORRAS
 GLORIA GAUDETTE
 TORRAS

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUT LA MARCHANDISE

doce doce
D-Anna Uomo
 Pour Elle
 277, av. Laurier O.
 270-6154
 Centre de Commerce
 Mondial 844-9125
 Pour Lui
 Centre de Commerce
 Mondial 281-7999
 5107, av. du Parc (angle Laurier)
 277-7558

• LES ACTUALITÉS •

Les empoisonnements à l'acétaminophène se multiplient

La combinaison de plusieurs médicaments mise en cause

ISABELLE PARÉ

Le nombre des empoisonnements accidentels à l'acétaminophène grimpe en flèche aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et ils seraient à l'origine de la hausse des cas d'insuffisance hépatique aiguë observée chez nos voisins du Sud.

Longtemps associées aux tentatives de suicide, les overdoses à l'acétaminophène seraient aujourd'hui de plus en plus le fait de patients qui ingurgitent des doses excessives à leur insu, en combinant plusieurs médicaments contenant de faibles doses d'acétaminophène.

Insuffisance hépatique

Que ce soit le sirop pour le rhume ou la toux, les anti-histaminiques, les suppositoires ou les comprimés pour les douleurs au dos, des centaines de médicaments contiennent de l'acétaminophène en plus d'autres composés chimiques. Ces médicaments en vente libre sont parfois consommés en sus des comprimés d'acétaminophène, dont la dose quotidienne maximale recommandée est de 4 grammes.

Selon une récente étude publiée dans le journal *Hepatology* de l'Association américaine d'études sur les maladies du foie, près de 48 % des cas d'insuffisance hépatique due à l'acétaminophène rapportés dans 22 grands hôpitaux universitaires aux États-Unis depuis 1998 concernaient des patients qui s'étaient intoxiqués de façon non intentionnelle en excédant la dose maximale suggérée.

Depuis six ans, les patients traités pour une intoxication grave au foie liée à une surdose du fameux anti-douleur a doublé dans les principaux hôpitaux américains. En Australie, on observe aussi une hausse de 31 % des cas.

Une étude plus poussée de ces cas d'intoxication a permis de constater que 63 % des patients qui se sont empoisonnés par accident avaient acheté en vente libre des sirops à la codéine contenant de l'acétaminophène. Plus du tiers



Des centaines de médicaments contiennent de l'acétaminophène.

avaient utilisé simultanément deux médicaments contenant l'analgésique.

«Cela démontre que les patients ne sont pas au courant des dangers que représentent certaines combinaisons prises en combinaison avec des médicaments prescrits», affirment les auteurs qui pressent le gouvernement américain de légiférer pour limiter la vente libre des produits combinant narcotiques et acétaminophène.

Quatre mille appels

Au Québec, l'acétaminophène constitue aussi depuis longtemps la plus fréquente cause d'empoisonnement lié aux médicaments. Au centre anti-poison du Québec, on a reçu en 2002 près de 4000 appels liés à des empoisonnements causés par cet analgésique.

«L'intoxication à l'acétaminophène n'est pas un phénomène nouveau. À des doses importantes, il est connu que l'acétaminophène est un médicament très dangereux, c'est pourquoi les gens ne devraient jamais dépasser la dose quotidienne de 3 grammes», affirme le Dr Jacques Le Lorier, interniste et pharmacologue clinicien au CHUM.

Selon lui, ce sont surtout les personnes souffrant de douleurs arthritiques qui sont susceptibles

d'excéder les doses prescrites. Depuis le retrait du marché du célèbre anti-douleur Vioxx, qui était largement prescrit pour traiter les douleurs causées par l'arthrite, il semble que les patients se rabattent vers les anti-douleurs traditionnels, dont l'acétaminophène.

«Avec le retrait du Vioxx, les gens qui souffrent se tournent vers l'acétaminophène, et il est parfois facile de dépasser les doses recommandées, surtout si on le combine sans le savoir avec d'autres médicaments contenant de l'acétaminophène», soutient-il.

Au Québec, il existe plus de 900 médicaments en vente libre contenant de l'acétaminophène, selon une liste dressée par l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ).

«Ce que nous suggérons, c'est que les gens se renseignent toujours auprès de leur pharmacien pour s'assurer que les médicaments qu'ils achètent en vente libre sont compatibles avec ceux que leur médecin leur prescrit. Car pris à des doses recommandées, l'acétaminophène est un médicament très sécuritaire», soutient Pierre Ducharme, adjoint professionnel à l'OPQ.

Le Devoir

La pédagogie de Paul Martin



Gil Courtemanche

On dit souvent que les politiciens sont des girouettes, qu'ils ne tournent que dans le sens du vent et n'avancent qu'en fonction des sondages. Ce n'est certes pas un reproche qu'on pourra faire à Paul Martin durant cette campagne électorale. Convaincu, en bonne partie avec raison, que le Canada est un pays qui fonctionne relativement bien, que ses citoyens jouissent d'un niveau de vie remarquable, que son économie a connu des performances exceptionnelles, il est persuadé que les faits et la raison vont prévaloir même chez les électeurs québécois qui n'ont jamais eu en si basse estime un premier ministre libéral.

L'entretien qu'il accordait cette semaine à Hélène Buzzetti dans ce journal est à ce titre particulièrement révélateur. Il s'en dégage une sorte d'ignorance profonde de la société et de la politique québécoises et une autosatisfaction qui ressemble à de l'aveuglement. Bien obligé de constater que la ferveur souverainiste s'accroît, il met tout cela sur le compte d'une «mauvaise pédagogie» des fédéralistes, qui ne trouvent pas les bons mots pour décrire les avantages d'appartenir au Canada. Puis, comme exemple, il cite le port de Vancouver, qui est un port pour le Québec et qui nous permet de profiter des économies d'échelle de la Chine. J'en suis resté, comme dit Michel Rivard dans son monologue d'immigrant, «bouche la baie». Bien sûr que les Québécois savent que les marchandises chinoises en route pour le Wal-Mart de Saint-Hyacinthe entrent par le port de Vancouver. Ils le savent tout autant que les Parisiens savent que le port de Rotterdam et celui de Gênes sont des ports dont ils profitent, conscients que les trains et les camions ont toujours traversé les frontières.

Son refus d'envisager quelque réforme que ce soit du fédéralisme et d'admettre même du bout des lèvres qu'il existe peut-être un problème qui pourrait porter vaguement le nom de «déséquilibre fiscal» relève du même entêtement incompréhensible ou de la même méconnaissance viscérale. Quand Paul Martin parle des rapports des Québécois avec le Canada, il me fait penser à un journaliste étranger qui n'aurait comme documentation que la Constitution canadienne et les statistiques de l'OCDE ou du G8.

Ce que ne comprend pas M. Martin, c'est que la raison et les statistiques sur le PIB n'ont jamais motivé le vote et l'adhésion. Personne, avant de voter, ne s'installe avec une feuille et un crayon pour effectuer le bilan factuel d'un gouvernement, calculer le coût des pro-

messes et étudier le fonctionnement détaillé d'un projet. On vote en fonction d'un sentiment, d'une perception, d'un mot retenu. C'est un sentiment qui s'installe lentement et progressivement et qui se nourrit de passion et de préjugés. A propos du fédéralisme, les Québécois francophones, même ceux qui ne sont pas souverainistes, ont l'impression, en partie juste, d'avoir construit eux-mêmes une société distincte dont ils sont fiers. Ils pensent qu'ils l'ont construite seuls et généralement à travers des conflits et des affrontements avec le pouvoir central. Ce sentiment s'est accru avec le rejet de Meech et de Charlottetown et se voit confirmé chaque fois qu'Ottawa, comme c'est toujours le cas sous M. Martin, accepte de signer une entente comme celle sur la santé. L'impression, le sentiment diffus qui se dégage des rapports Québec-Ottawa, c'est celui d'être toujours obligé de se battre pour se faire respecter et obtenir que soit respectés et la lettre et l'esprit de la Constitution canadienne. A ces arguments qui sont des arguments du cœur et de la passion, M. Martin

Ce que ne comprend pas M. Martin c'est que la raison et les statistiques du PIB n'ont jamais motivé le vote et l'adhésion.

persiste à opposer des discours de comptable alors que les Québécois attendent de grands gestes d'ouverture, la preuve même symbolique que le Canada reconnaît la spécificité québécoise et les besoins particuliers que celle-ci commande. Tant que le premier ministre ne comprendra pas cela, il sera perçu par les francophones comme un étranger, un Canadien qui ne possède pour le Québec qu'une empathie théorique et sans contenu réel.

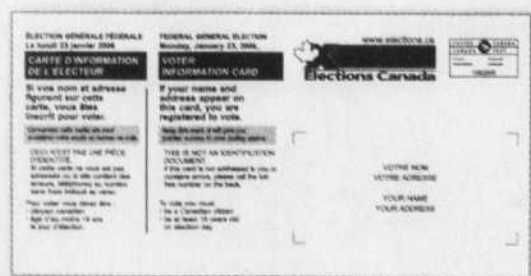
Plus ponctuellement, les souverainistes surfent d'une manière démagogique sur le scandale des commandites. On ne se sépare pas d'un pays parce que celui-ci compte quelques dizaines d'imbéciles et de fraudeurs, pas plus qu'on ne devient indépendantiste parce qu'on découvre qu'il pleut trop souvent à Vancouver et qu'il n'y a pas de poutine à Saskatoon. M. Martin aura beau répéter avec raison que son gouvernement a été exonéré totalement par le juge John Gomey, rien n'y fera. Car cette odeur de pourriture et de corruption est venue se greffer aux sentiments plus profonds de rejet que j'évoquais plus haut et les nourrit, et ajoute un argument, tout fallacieux qu'il soit. Le premier ministre semble incapable de comprendre le Québec, comme s'il n'était jamais sorti du West Island, et il risque bien d'être le premier chef libéral à être rejeté par 75 % des électeurs francophones de «sa» province.

Stephen Harper a bien compris, lui, que les électeurs votent avec leurs sentiments, leurs préjugés et leur ignorance. Il l'a compris au point de mentir effrontément. Vouloir profiter de l'horreur qui s'est emparée de Toronto depuis la fusillade du Boxing Day, le chef conservateur a invoqué la dramatique hausse de la criminalité au Canada pour annoncer quelques mesures répressives contre le crime. Pour gagner des votes à Toronto, M. Harper ment. La criminalité n'a jamais été aussi basse au Canada. A moins que M. Harper n'ait choisi comme point de comparaison les statistiques de l'année 1867.

Collaborateur du Devoir



VOUS VOULEZ SAVOIR OÙ ET QUAND ALLER VOTER?



Carte d'information de l'électeur

Conservez la carte d'information de l'électeur que nous vous avons envoyée. Elle contient toute l'information dont vous avez besoin pour voter, et le processus de vote sera plus rapide si vous l'avez en main.

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour d'élection.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'information de l'électeur, ou si vous avez trouvé une erreur dans votre nom ou adresse sur la carte, communiquez dès maintenant avec votre bureau local d'Élections Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

LE LUNDI 23 JANVIER, ON VOTE.

www.elections.ca

1 800 463-6868 sans frais au Canada et aux États-Unis
001 800 514-6868 sans frais au Mexique

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes
sans frais au Canada et aux États-Unis ou (613) 991-2082 de partout au monde

Elections Canada

• LES ACTUALITÉS •

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Un succès, vraiment?

BRIAN MYLES

Le ministère fédéral de la Justice a publié récemment des chiffres inédits sur les premiers mois d'application de la nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), pour arriver à la conclusion qu'il s'agit d'un succès. Vraiment?

chiffres publiés à ce jour manquent de fiabilité. «Ce qu'on fait dire aux chiffres, c'est assez incroyablement. [...] On n'a pas nous-mêmes les chiffres complets au Québec. On ne voit pas comment ils peuvent les avoir», lance-t-il.

La tendance québécoise

Claude Perreault, agent de recherche et de planification au ministère de la Santé et des Services sociaux, collige des observations sur la LSJPA depuis près de trois ans. Il reste tout aussi prudent avec des données qu'il juge «incomplètes et préliminaires». En dépit de cette réserve, des constats s'imposent au Québec, à savoir:

Les mineurs ne sont pas engagés dans une escalade de la violence et de la criminalité

■ Le volume de plaintes signalées aux corps policiers impliquant des adolescents n'a pas connu d'augmentation significative depuis l'entrée en vigueur de la LSJPA; ■ le volume de sanctions extrajudiciaires ne connaît pas un mouvement à la hausse. Dans les centres jeunesse, celles-ci représentent un peu plus du tiers des mesures appliquées aux adolescents, comme c'était d'ailleurs le cas auparavant;

■ l'utilisation des mesures de recharge pour les délits mineurs, une pratique établie bien avant la réforme, fait en sorte que le volume de causes devant les tribunaux demeure à peu près le même à l'échelle provinciale; ■ le placement sous garde a chuté de 40 %, selon les données des centres jeunesse. La durée des ordonnances prononcées par les tribunaux a cependant rallongé de 60 %, quoique la peine réellement purgée a baissé de 40 %.

Ces résultats en apparence contradictoires pourraient être attribuables au fait que les adolescents bénéficient maintenant d'une remise en liberté systématique au dernier tiers de leur peine.

Le portrait définitif de la LSJPA reste à venir. Deux chercheurs de l'Université de Sherbrooke, Jacques Joly, et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Sylvie Hamel, s'apprêtent à réaliser une étude comparative de l'ancienne loi et de la nouvelle. «Ce sera probablement la première étude en profondeur sur l'impact de la loi au Québec», affirme M. Laporte. Avant d'obtenir des résultats, il faudra attendre au moins trois ans.

Taux d'incarcération en baisse

Ces résultats ne peuvent être entièrement attribuables à l'entrée en vigueur de la LSJPA, reconnaissent les auteurs, puisque la diminution du taux d'accusation des jeunes est à la baisse depuis une bonne quinzaine d'années au Canada. Contrairement à la rumeur que laisse courir la droite canadienne, les mineurs ne sont pas engagés dans une escalade de la violence et de la criminalité.

Le Centre canadien de la statistique juridique est aussi arrivé avec un portrait factuel le 1^{er} décembre dernier. Le nombre de jeunes en détention provisoire et en probation a diminué de 8 % en 2003-04, ce qui correspond à l'un des objectifs fondamentaux de la LSJPA. Le taux d'incarcération se situait à 8,2 pour 10 000 adolescents. Il s'agit d'une baisse de près du tiers par rapport à la situation d'il y a deux ans.

Selon Clément Laporte, responsable du Centre d'expertise en délinquance chez les jeunes, les

Les jeunes d'abord

Le Centre jeunesse de Montréal a dû réinventer ses pratiques pour sauver son «approche client»

BRIAN MYLES

À la fin du Centre jeunesse de Montréal, François Clermont a passé deux mois à étudier la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) avant de rédiger un manuel de référence qui a pris l'épaisseur d'un annuaire téléphonique. C'est dire comment la réforme a compliqué la tâche des spécialistes de la délinquance juvénile.

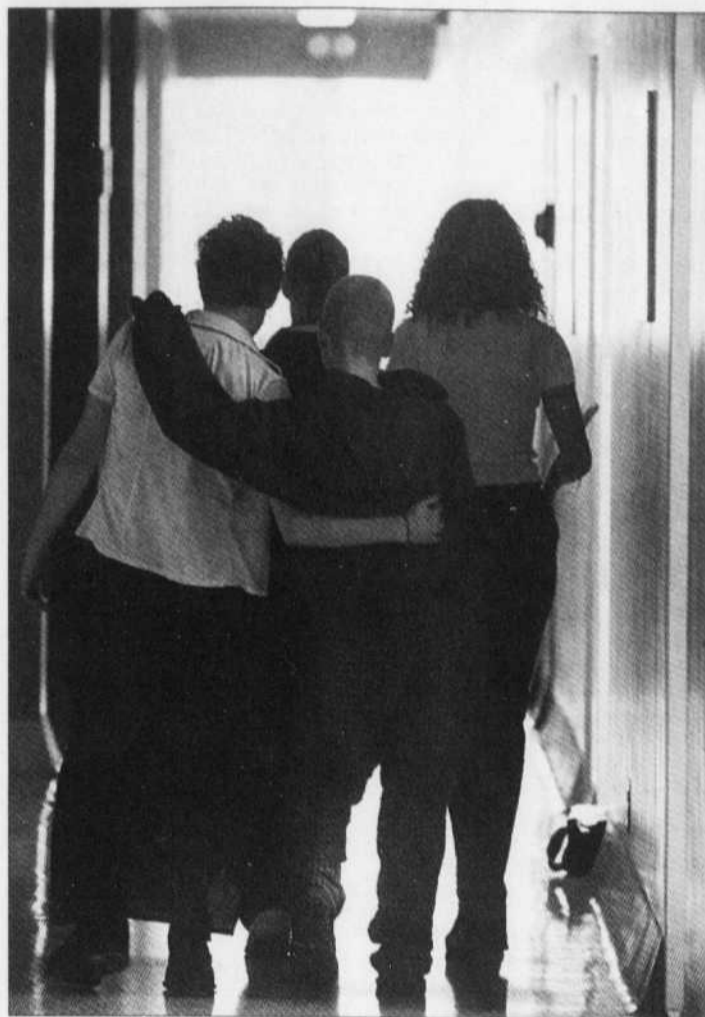
La LSJPA compte 165 articles. Le personnel a dû se taper une formation de cinq jours pour démêler le tout. «De prime abord, la loi a foutu le bordel. Par contre, elle nous a permis de rebondir sur nos convictions et notre volonté de développer des services de qualité», explique M. Clermont, chargé du projet de suivi intensif différencié (SID) au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.

Avec son approche orientée sur les besoins du délinquant, et pas seulement sur le délit qu'il a commis, le Centre jeunesse de Montréal a dû «faire des entours importantes» pour maintenir les acquis.

L'organisme avait mis en place un programme unique, de 1997 à 2003, pour traiter les jeunes dont le mode de vie était ancré dans la criminalité mais qui étaient réceptifs au traitement. Ces jeunes s'étaient livrés à leur premier délit à un âge précoce, vers huit ou dix ans, et avaient commis des infractions à répétition, lesquelles gagnaient en gravité chaque fois. Ils auraient dû normalement se retrouver en garde ouverte continue. Grâce au programme de probation intensive, ils ont été laissés dans leur milieu de vie, mais encadrés par une pléthore de spécialistes qui ne les lâchaient pas d'une semelle.

L'intensité porte fruits

Le programme de probation intensive a donné des résultats inespérés, selon une étude des chercheurs Louis-Georges Cournoyer (Université de Montréal) et Jacques Dionne (Université du Québec en Outaouais). Les jeunes ayant bénéficié du programme



JACQUES NADÉAU LE DEVOIR

Le nombre de jeunes en détention provisoire et en probation a diminué de 8 % en 2003-04.

présentaient des risques de récidive beaucoup moins élevés. En suivi intensif, 76,2 % des adolescents ne sont pas retombés dans le crime, contre 47,4 % des jeunes en garde ouverte et 75 % pour la probation régulière.

«Les taux d'efficacité observés en matière de non-récidive sont équivalents et même supérieurs aux plus hauts taux observés dans la littérature scientifique», affirme M. Cournoyer. L'intervention dans la communauté offrait une meilleure chance de généralisation des acquis, une possibilité de changer la

dynamique familiale, compte tenu du fait que les parents doivent s'impliquer, et une meilleure utilisation des ressources de la communauté afin de soutenir la réinsertion du jeune, révèle l'étude.

Les jeunes ayant bénéficié de ce programme ont été contactés une dernière fois, un an après leur suivi par le Centre jeunesse de Montréal. Huit jeunes sur dix considéraient que ce suivi particulier avait eu un impact positif sur leur vie. Des améliorations dans les relations avec les parents, le fonctionnement à l'école ou au tra-

vail et l'engagement dans des activités de loisirs prosociales ont été enregistrés, autant de facteurs associés à une diminution du risque de récidive.

L'entrée en vigueur de la LSJPA a sonné le glas du programme de probation intensive. «Dans la loi, c'est au juge de décider qui va profiter du programme. Il n'y a pas d'évaluation de la capacité criminelle et sociale du jeune. Ça ne nous permettait pas de continuer», explique Clément Laporte, responsable du Centre d'expertise en délinquance chez les jeunes.

Nouveau départ

Le Centre jeunesse de Montréal a fini par trouver une échappatoire dans la loi pour répéter l'expérience, mais sous une autre forme. Le suivi intensif différencié (SID) a fait son entrée dans le langage des spécialistes de la délinquance cet automne.

Les jeunes sont maintenant suivis moins longtemps, soit environ six mois au lieu de 9 à 12 mois. Une vingtaine de thérapeutes passent une centaine d'heures sur leur cas pendant les 18 premières semaines de suivi dans la communauté. «C'est une compression de l'intervention dans le temps, mais avec une maximisation de l'utilisation des ressources», explique M. Clermont. Les «cibles» de l'intervention restent les mêmes: les jeunes à risque de commettre des délits graves favorables à l'intervention. Bon an mal an, le Centre jeunesse de Montréal en dénombre une centaine.

Selon Louis-Georges Cournoyer, ce transfert des acquis du programme de probation intensive vers le SID pose un défi de taille. «La LSJPA est en contradiction avec les conclusions des recherches qui indiquent qu'il importe d'apparier les interventions aux caractéristiques des jeunes», explique-t-il. À cet égard, les promesses des conservateurs de Stephen Harper, qui menacent de durcir le ton à l'égard des jeunes, se révèlent «encore plus inquiétantes».

Le Devoir

Le Devoir

Angoisse Anorexie mentale Anxiété Délire Dépression Deuil pathologique Dysfonctionnements sexuels Hallucination

Philippe Gaulin
Psychanalyste
Question de santé mentale

Une partie de votre existence est contraignante? Vous aimeriez transformer un comportement devenu insupportable? Vous semblez perdre le contrôle sur une partie de votre réalité? Vous savez cependant qu'une pilule n'est pas un traitement; que devenir dépendant d'une médication n'est pas une guérison; que discuter de ses problèmes n'est pas une solution. La méthode psychanalytique pourrait certainement vous aider à assumer et gérer les termes d'un conflit qui vous semble incompréhensible mais qui occupe une grande part de votre vie.

Philippe Gaulin est psychanalyste clinicien depuis 1988. Diplôme d'études doctorales de psychopathologie clinique (Université d'Aix-Marseille), auteur, essayiste et chargé de cours à l'université, il reçoit au 1394, Du Mont-Royal est, suite 109. Vous pouvez le contacter au (514) 928-1881 pour obtenir un rendez-vous ou des informations supplémentaires.

Troubles de la personnalité Troubles du comportement

Jusqu'à 40% de réduction

Le solde Prêt-à-livrer de Patrimoine Commence l'année en beauté

Venez profiter des prix avantageux offerts sur notre sélection de mobiliers Prêt-à-livrer et bénéficiez d'une livraison rapide dans les dix jours.

Solde Prêt-à-livrer

3932 Autoroute 140 Ouest (angle Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 450 687 6867

Pour retrouver votre ligne, suivez le pointillé.

LAISSEZ-PASSER GRATUIT

Après les Fêtes, retrouvez votre ligne au YMCA. Venez comme vous êtes!

Machines à la fine pointe.

L'activité physique est l'un des programmes communautaires du YMCA dont la mission est de donner plus de vie à la vie.

Plus de vie à la vie des jeunes, des familles et de la communauté

YMCA

GRAND MONTRÉAL

Un laissez-passer par personne et pour une journée pendant cette période. Accès au vestiaire général. Apportez une carte d'identité avec photo et un cadenas. www.ymcamontreal.qc.ca

YMCA Centre-ville
1440, rue Stanley
Montréal
TEL : (514) 849-8393

YMCA du Parc
5550, avenue du Parc
Montréal
TEL : (514) 271-9622

YMCA Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque O.
Montréal
TEL : (514) 845-4277

YMCA
Hochelaga-Maisonneuve
4567, rue Hochelaga
Montréal
TEL : (514) 255-4651

YMCA
Notre-Dame-de-Grâce
4335, avenue Hampton
Montréal
TEL : (514) 486-7315

YMCA
Pointe-St-Charles (sans piscine)
255, avenue Ash
Montréal
TEL : (514) 935-4711

YMCA St-Laurent
1745, boul. Décarie
St-Laurent
TEL : (514) 747-9801

YMCA West-Island
230, boul. Brunswick
Pointe-Claire
TEL : (514) 630-9622

YMCA Westmount
4585, rue Sherbrooke O.
Westmount
TEL : (514) 931-8046

LE MONDE

L'ONU enjoint à Haïti de tenir enfin des élections

New York et Port au Prince — Le Conseil de sécurité de l'ONU a enjoint hier au gouvernement provisoire haïtien de fixer au plus vite un nouveau calendrier pour les élections avec un premier tour pas plus tard que le 7 février.

Les quatre reports en Haïti des élections présidentielle et parlementaires vont coûter plus de 14 millions de dollars, tandis que le budget global des scrutins s'élève à plus de 73 millions de dollars, selon le bureau du Programme des Nations unies (PNUD) en Haïti. «Chaque fois que les dates des élections sont repoussées, celles-ci deviennent plus coûteuses», a déclaré Mohamed Hassen, responsable de l'Unité de gestion des élections, un bureau du PNUD.

En raison des reports, l'Unité de gestion des élections du PNUD est aujourd'hui à la recherche de 14 148 273 \$ après des bailleurs internationaux afin de compléter les fonds électoraux et assurer la tenue des scrutins locaux et municipaux, a précisé le responsable.

Le budget initial des scrutins en Haïti était d'environ 59 millions de dollars. Les principaux pays donateurs se sont déjà engagés à verser ce montant, a-t-il souligné.

Initialement programmés pour le 13 novembre 2005, les scrutins ont été successivement repoussés au 20 novembre, au 27 décembre et au 8 janvier 2006 en raison de problèmes techniques persistants. En raison de la non distribution de cartes électrolaires et de l'identification toujours non achevée des bureaux de vote, les élections ne peuvent se tenir dimanche. Aucun nouveau calendrier n'a encore été annoncé, mais, selon une source proche du gouvernement et du Conseil électoral, la date du 7 février serait maintenant envisagée.

Les fonds pour l'organisation des élections sont fournis par l'Union européenne (plus de 20 millions de dollars), les États-Unis (plus de 17 millions), le Canada (plus de 16 millions). Le gouvernement haïtien a contribué à hauteur de 2,9 millions tandis que le Brésil a donné un million.

Le gouvernement provisoire haïtien doit en outre verser des subventions aux partis politiques et aux candidats, estimées à plus d'un million de dollars.

Les fonds fournis par la communauté internationale sont gérés par le PNUD, jouant le rôle de facilitateur et d'intermédiaire auprès des bailleurs. Ils doivent notamment servir à «créer une infrastructure électorale jusque-là inexistante dans le pays», a expliqué un expert onusien.

Plus de 38 000 membres de bureaux de vote, 4500 agents civiques et 3600 gardes électoraux ont été recrutés pour assurer les élections. Des équipements (mobilier, 200 génératrices, 900 radios de communications, 108 téléphones cellulaires) ont été achetés pour le compte du Conseil électoral provisoire haïtien (CEP), selon l'Unité de gestion des élections.

«Pour assister le gouvernement haïtien dans l'organisation des élections, nous avons démarré de zéro, rien n'existait auparavant», a souligné Mohamed Hassen.

Il a assuré que la gestion des fonds confiés au PNUD, conforme aux procédures internationales, était régulièrement soumise à un audit et examinée par des instances indépendantes.

Le responsable a d'autre part indiqué que le PNUD travaillait actuellement avec le gouvernement haïtien et la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (MINUSTAH) afin de mettre en place un Conseil électoral permanent.

Cette institution prévue par la Constitution haïtienne de 1987 n'a jamais été créée en raison des crises politiques récurrentes qui secouent le pays depuis 1986, année de la chute du régime Duvalier.

Le Conseil de sécurité s'est d'autre part déclaré «préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité à Port-au-Prince et invite instamment la police nationale haïtienne et la Minustah à poursuivre leurs efforts en vue de renforcer leur coopération» [...] afin «d'améliorer la situation» et de «restaurer l'état de droit».

Agence France-Presse

Les quatre reports des élections présidentielle et parlementaires vont coûter plus de 14 millions de dollars

Catalogne: faux pas militaire

Madrid — L'état-major de l'armée espagnole a demandé au ministre de la Défense José Bono de mettre fin immédiatement aux fonctions du général José Mena Aguado qui avait proféré une menace d'intervention militaire au sujet du futur statut de la Catalogne, ont annoncé des sources proches du ministère de la Défense.

Le général Mena a averti hier que l'armée serait en droit d'intervenir si le futur statut de la Catalogne outrepassait «les limites» de la Constitution. «Si ces limites devaient être outrepassées, ce qui heureuse-

ment paraît actuellement impensable, l'article VIII de la Constitution serait applicable», a affirmé le général de corps d'armée José Mena Aguado, cité par les médias espagnols. Cet article stipule que «les forces armées [...] ont pour mission de garantir la souveraineté et l'indépendance de l'Espagne, de défendre son intégrité et l'ordre constitutionnel».

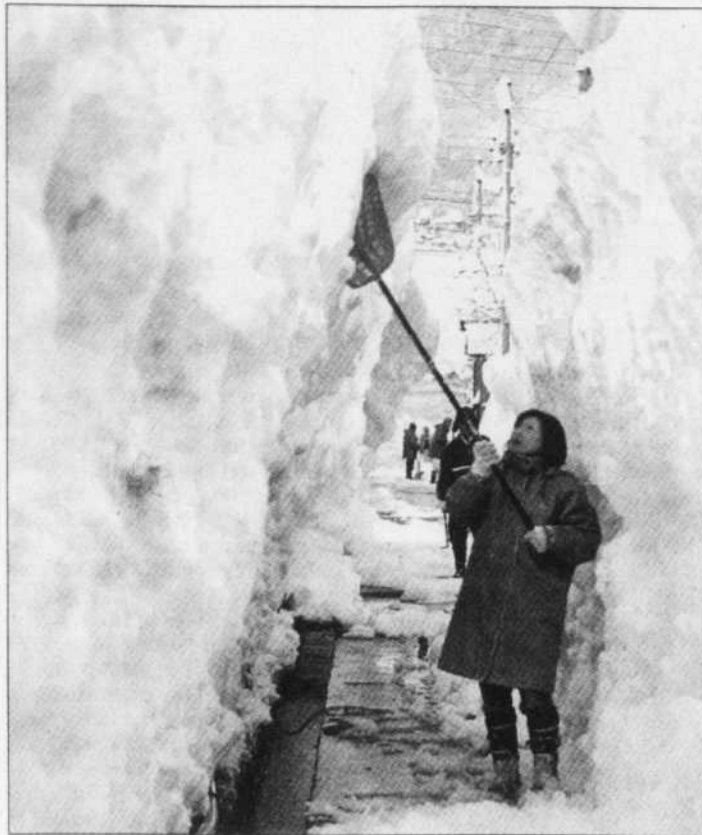
Ces commentaires, très inhabituels de la part d'un militaire depuis la chute du franquisme en 1975, ont été aussitôt dénoncés comme «inadmissibles» par plusieurs partis nationalistes. Le gouvernement socia-

liste n'a pas immédiatement réagi en ce jour férié en Espagne.

Un projet d'élargissement du statut de la Catalogne, qui prévoit de faire de cette région prospère une «nation» dotée de fortes prérogatives financières, fiscales et judiciaires, suscite de vives polémiques en Espagne, où l'opposition de droite l'accuse d'ouvrir la voie à une «balkanisation» du pays. Les partis nationalistes catalans ERC et CiU ont qualifié d'«inadmissibles» les propos du général Mena.

Agence France-Presse

Froidure orientale



KYODO REUTERS

DU PAKISTAN AU JAPON et à la Chine, l'Asie grelottait sous la neige hier, et cet hiver au froid inhabituel a déjà fait des dizaines de morts et provoqué l'évacuation de dizaines de milliers de sinistrés. Au Japon, au moins 57 personnes sont mortes à cause de températures glaciales et de la neige ces dernières semaines, et les transports, dans le nord de l'archipel (notamment à Tsunan, ci-dessus) ont été paralysés.

Les Britanniques trouvent qu'on fiche beaucoup de monde

CHRISTOPHE SCHMIDT

Londres — Finira-t-on par fiche toute la population? La croissance du répertoire d'empreintes génétiques commence à inquiéter au Royaume-Uni, tandis que la police oppose aux critiques ses bons résultats. Le registre britannique est de très loin le premier au monde, selon les données fournies mercredi par le gouvernement travailliste de centre gauche.

Il regroupe déjà 5,24 % de la population, quand l'Autriche est deuxième avec 0,98 %. Le fichier ADN des États-Unis (0,50 %) est 10 fois moins important en pourcentage que le britannique. La France ne fiche qu'un habitant sur mille. Le ministère de l'Intérieur intègre chaque année 500 000 noms supplémentaires et espère recueillir les empreintes génétiques d'un Britannique sur 14 (7 % d'ici à 2008). L'État a investi pour ce faire l'équivalent de presque 500 millions d'euros en cinq ans.

Le lancement du programme actuel, en 2000, avait été bien accueilli par des Britanniques habitués de longue date à la vidéo-surveillance (10 % des caméras installées dans le monde, un autre record), au suivi à vie des délinquants sexuels, et même à la «surveillance de voisinage», un quadrillage des quartiers par leurs habitants encadré par la police.

C'est l'expansion apparemment sans limite du fichier qui suscite aujourd'hui l'inquiétude. Le répertoire contient les empreintes de 125 000 anciens suspects, parfois inculpés mais jamais condamnés. Il comporte aussi 15 000 échantillons de volontaires ayant participé à des relevés lors d'enquêtes. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, toutes les empreintes sont conservées.

Le quotidien *The Guardian* a relevé que 37 % des hommes noirs en Grande-Bretagne, qui représentent 2 % de la population, étaient fichés, contre moins de 10 % des hommes blancs. L'association des policiers noirs (NBPA) a dénoncé cet écart comme une preuve que la police fait du zèle à l'encontre des citoyens noirs, qu'ils soient coupables ou innocents.

«Nous sommes favorables aux em-

preintes génétiques contre la criminalité, mais nous sommes très inquiets de voir que cela sert à légitimer la création d'une base de données monstrueuse, contenant l'ADN de chaque homme, chaque femme et chaque enfant dans le pays», explique à l'AFP Doug Newell, de Liberty, l'une des principales organisations de défense des droits de l'homme du pays.

Le député conservateur Damian Green, porte-parole de l'opposition pour la sécurité, estime que «si le gouvernement veut établir une base de données de tout le monde et pas seulement des criminels, il doit le dire honnêtement et ne pas la constituer en cachette».

Les libéraux-démocrates craignent de leur côté l'utilisation du fichier à d'autres fins que les enquêtes criminelles et soulignent l'absence de garde-fous.

Le ministère de l'Intérieur rétorque qu'un fichier n'est utile que s'il contient beaucoup de fiches et oppose aux critiques ses résultats. Le nombre d'affaires résolues grâce à l'ADN est passé de 8600 en 1999-2000 à près de 20 000 en 2004-05, affirme le Home Office. La génétique a aussi relancé plus de 15 000 enquêtes en panne.

La police affirme aussi que la loi de 2001 qui l'autorise à conserver des empreintes de personnes non condamnées a permis d'identifier plus de 10 000 crimes et délits.

Elle cite volontiers le cas d'un homme condamné pour viol et meurtre 27 ans après les faits, à la suite de son arrestation pour ivresse au volant et à la comparaison de son ADN avec des prélèvements effectués sur les lieux du crime.

Mais le fichier pourrait ne pas être infallible. Alec Jeffreys, le Britannique qui a découvert les empreintes ADN en 1984, a mis en garde dans le passé contre des erreurs d'interprétation et appelé à des fiches plus complètes, prenant en compte un plus grand nombre de points du génome de chaque personne.

«Nous n'avons pas identifié d'erreurs judiciaires à ce jour, reconnaît-on chez Liberty. Mais il serait très dangereux que l'ADN devienne la seule preuve dans les affaires pénales.»

Agence France-Presse

Les misères de la guerre feraient 38 000 morts par mois au Congo

GUY TAILLEFER

Une nouvelle étude vient jeter de la lumière sur les catastrophiques conséquences humanitaires du conflit au Congo-Kinshasa où, selon *The Lancet*, 38 000 personnes sont tuées chaque mois par les violences, la malnutrition et des maladies qui pourraient être soignées si les services de santé ne s'étaient pas complètement effondrés.

La guerre régionale dont le Congo est le terrain a fait quelque 4 millions de morts «directes et indirectes» depuis 1998, ce qui en fait le conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle se déploie cependant dans l'invisibilité internationale, ce que ne cessent de dénoncer les instances onusiennes et les ONG. «L'ignorance au sujet de son ampleur et de son impact est pratiquement universelle et l'engagement international demeure gravement insuffisant par rapport aux besoins humanitaires», affirme Richard Brennan, directeur de la section de la santé à l'International Rescue Committee et auteur principal de l'étude publiée par *The Lancet*.

Un accord de paix a été conclu en 2002 qui doit mener ce printemps aux premières élections libres à se tenir au Congo depuis l'indépendance obtenue de la Belgique en 1960. Mais des affrontements continuent de se produire et des exactions continuent d'être commises dans l'est congolais, où la situation est empoisonnée par la présence persistante de milices soutenues par l'Ouganda et le Rwanda, engagés dans le pillage organisé de ressources naturelles comme le diamant. Le processus de paix se poursuit sous la surveillance de 17 000 Casques bleus, ce que plusieurs jugent insuffisant pour calmer les tensions dans ce pays de 58 millions d'habitants, grand comme l'Europe de l'Ouest.

L'étude montre que la majorité des morts sont attribuables, non pas à la violence, mais à la famine et à des maladies évitables comme la malaria et la diarrhée. Les enfants sont les principales victimes. Dans certaines régions, le taux de mortalité a doublé par rapport aux niveaux d'avant-guerre, alors qu'il a chuté de 80 % dans la ville de Kisangani après l'arrêt des combats en 2002. L'étude est fondée sur la visite de presque 20 000 foyers à travers le pays pendant une période de trois mois, en 2004.

Le Devoir Avec la BBC

EN BREF

Fujimori se porte candidat

Lima — L'ex-président péruvien Alberto Fujimori, actuellement détenu à Santiago du Chili dans l'attente d'une décision sur son extradition vers le Pérou, a fait déposer hier à Lima sa candidature pour l'élection présidentielle du 9 avril. La justice péruvienne réclame l'extradition de M. Fujimori, 67 ans, pour dix dossiers de corruption et deux de violations des droits de l'homme. La Cour électorale de Lima devrait se prononcer au début de la semaine prochaine sur la validité de cette candidature alors que le Parlement a déclaré M. Fujimori «ineligible» jusqu'en 2010. La Cour électorale est souveraine en ce domaine. C'est sa fille aînée, Keiko Sofia Fujimori, qui a déposé la candidature de son père, accompagnée de quelques dizaines de ses partisans. — AFP

Khaddam souhaite la chute d'Assad

Doubaï — L'ancien vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, qui a démissionné en juin dernier et vit à Paris, a annoncé son intention de renverser le régime de Bachar al-Assad dans un entretien publié hier. Khaddam précise dans les colonnes du quotidien arabe *Achark al-Aoussat* qu'il souhaite fédérer les partis de l'opposition syrienne afin de «créer l'atmosphère propice pour que le peuple syrien renverse le régime». «Ce régime ne peut être réformé, il ne nous reste donc d'autre solution que de l'évincer, et le peuple syrien sera celui qui l'évincera», assure Khaddam. On estime dans les milieux diplomatiques que Khaddam ne constitue pas une menace directe pour le gouvernement mais qu'il faudra voir dans quelle mesure il peut inciter à la fronde d'autres hauts responsables, récents ou anciens de choses. — Reuters

CONCOURS

LE DEVOIR

CUBANA

CUBANA

Sol Melid CUBA Varaplaya TOURS

BIKINI & CULTURE

A VARADERO A LA HAVANE

Sol Palmeras TRYP HABANA LIBRE

www.solmeliacuba.com

CE VOYAGE POUR DEUX COMPREND :

Billets d'avion aller-retour sur Cubana à destination de La Havane, quatre jours formule tout-inclus à l'hôtel Sol Palmeras Beach Resort à Varadero, trois jours à l'hôtel Tryp Habana Libre à La Havane, petits-déjeuners inclus. Transferts et taxes non compris.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours BIKINI & CULTURE 2006, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 2 février 2006 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 1^{er} février 2006 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par personne. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom : _____

Adresse : _____ App. : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Téléphone : (rés.) _____ (bur.) _____ Abonné(e) : Oui Non

Question mathématique : 8+23x3-30 = _____

Restauration de porcelaine

Lladro, Moorcroft, Limoges, Wedgwood

FIXIT

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal
514-484-8332
www.themrfixit.com
DEPUIS 1953

LE MONDE



Une nouvelle opération pour tenter de sauver Ariel Sharon

RAVI NESSMAN

Jérusalem — De nouveau opéré d'urgence à la suite d'une nouvelle hémorragie cérébrale, Ariel Sharon restait dans un état grave hier, malgré une «amélioration significative». Selon ses médecins, le premier ministre israélien devrait être maintenu dans un coma artificiel au moins jusqu'à demain.

Ariel Sharon a subi une opération de cinq heures hier à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, où il a été admis mercredi soir pour une hémorragie cérébrale massive. Une nouvelle intervention décidée après qu'un examen cérébral eut révélé une augmentation de sa pression intracrânienne et de nouveaux saignements.

Des experts extérieurs à l'hôpital jugeaient l'état de santé du premier ministre très préoccupant et les Israéliens semblaient se faire à l'idée qu'il ne reviendrait probablement jamais au pouvoir.

Le Dr Shlomo Mor-Yosef, directeur de l'hôpital Hadassah, a affirmé que l'opération décidée en urgence hier matin, la deuxième depuis l'hospitalisation du premier ministre, avait permis de stabiliser l'état de santé de M. Sharon.

«Une partie des caillots de sang



Le Dr Shlomo Mor-Yosef a parlé d'«amélioration significative», sans donner plus de détails.

qui restaient après la première opération ont été drainés, a-t-il expliqué. À la fin de l'opération, il n'y avait plus de saignement actif et la pression intracrânienne était redevenue normale.» Le Dr Mor-Yosef a souligné qu'une comparaison des scanners cérébraux réalisés avant et après l'intervention montrait une «amélioration significative», sans donner plus de détails. Ron Krumer, un autre porte-parole de l'hôpital, a précisé qu'Ariel Sharon resterait plongé

dans un coma artificiel au moins jusqu'à demain midi. Ces précisions ont été fournies avant le début du shabbat, et les responsables de l'hôpital ne devaient plus diffuser de communiqués réguliers jusqu'à la fin de cette journée de repos hebdomadaire, qui s'achèvera aujourd'hui au coucher du soleil.

Figure incontournable de la politique israélienne, l'ancien premier ministre travailliste Shimon Peres s'est dit «très inquiet» de l'état de

santé de son allié politique. Il s'exprimait alors que le premier ministre israélien se trouvait toujours sur la table d'opération.

«Nous saurons poursuivre la politique d'Israël [...], la politique d'Ariel Sharon», a assuré Shimon Peres, qui a rencontré le premier ministre par intérim Ehoud Olmert, possible successeur de Sharon à la tête de son parti Kadima.

Ariel Sharon avait déjà subi une opération de sept heures jeudi

matin. La plupart des experts jugent ses chances de rétablissement minces et ses collaborateurs ne s'attendent pas à le voir revenir travailler.

«On est un tout petit peu plus optimistes car certains problèmes ont été réglés, mais il a eu une nouvelle hémorragie et cela ne change pas le pronostic, qui est toujours mauvais», a expliqué le Dr Anthony Rudd, spécialiste des attaques cérébrales de l'hôpital St Thomas à Londres.

Les fils d'Ariel Sharon, Omri et Gilad, se sont installés dans une pièce à côté de la chambre de leur père dans l'unité de soins intensifs neurologiques de l'hôpital.

Les partisans du premier ministre priaient pour son rétablissement.

Les dirigeants du nouveau parti centriste fondé par Ariel Sharon, Kadima, qui était le grand favori des élections législatives de mars, ont affiché leur volonté de serrer les rangs autour du vice-premier ministre Ehoud Olmert, qui assure l'intérim à la tête du pays.

Selon un nouveau sondage publié hier, le parti remporterait toujours le scrutin, même en l'absence de son chef charismatique.

Associated Press

Interrogations sur les traitements

Jérusalem — Pouvait-on mieux soigner Ariel Sharon? La dégradation de l'état de santé du premier ministre israélien, entre la vie et la mort depuis mercredi après deux attaques cérébrales en moins de trois semaines, soulève bien des interrogations en Israël. Les médias donnent un large écho à ces questions particulièrement embarrassantes dans un pays considéré comme l'un des plus avancés du monde dans le domaine de la médecine.

Plusieurs médecins estiment que trop de temps s'est écoulé, plus d'une heure, entre les premiers

signes de la seconde attaque cérébrale, mercredi soir, et l'hospitalisation de M. Sharon, âgé de 77 ans.

«Je ne parviens pas à comprendre comment on a permis au premier ministre de séjourner dans sa ferme isolée des Sycomores, à plus d'une heure de route de l'hôpital Hadassah de Jérusalem où il était traité» depuis sa première attaque, le 18 décembre, a déclaré au quotidien Haaretz un directeur d'hôpital.

M. Sharon était censé subir une intervention chirurgicale jeudi à l'hôpital Hadassah où les médecins devaient procéder à un cathétérisme

cardiaque. «Une nuit avant cette intervention, Ariel Sharon aurait dû rester à l'hôpital ou au moins dormir à proximité, dans sa résidence de Jérusalem», a ajouté ce responsable médical qui a requis l'anonymat.

Il a fallu plus d'une heure pour qu'Ariel Sharon rejoigne l'hôpital Hadassah en ambulance, alors que chaque minute compte en cas d'hémorragie cérébrale. Il y avait pourtant la possibilité de transférer M. Sharon à l'hôpital Soraka de Beer-sheba beaucoup plus proche de sa ferme, dans le sud d'Israël, ou encore de l'évacuer par hélicoptère.

Mais M. Sharon lui-même a insisté pour être transporté à Jérusalem auprès de ses médecins traitants, l'hélicoptère n'étant pas sur place et le transport en ambulance offrait la possibilité de lui délivrer des premiers soins dans de meilleures conditions.

Des critiques ont porté également sur le traitement même, et en particulier les injections d'anticoagulants et l'importance des doses administrées. Ces médicaments sont utilisés pour éviter une récurrence, alors que la première attaque cérébrale avait été provoquée par un

caillot dans un vaisseau sanguin, mais ils accroissent le risque d'hémorragie.

En outre, plusieurs responsables médicaux ont souligné l'importance du facteur psychologique. Après la première attaque, Ariel Sharon n'avait pas changé son emploi du temps très chargé, et la veille de sa seconde attaque cérébrale, il a été soumis à un stress important par la relance d'une enquête policière sur le financement illégal d'une des campagnes électorales.

Agence France-Presse

Le Monde

Avec le Soutien aux enfants, c'est tout le Québec qui grandit!

Des versements encore plus généreux à compter de janvier 2006

Le Soutien aux enfants a un an...

Depuis un an, plus de 850 000 familles bénéficient de l'aide la plus généreuse jamais offerte aux familles du Québec. Le Soutien aux enfants, c'est plus de 2 milliards de dollars par année qui sont versés aux familles québécoises!

...et déjà il est plus généreux!

À compter du 1^{er} janvier 2006, les montants versés aux familles augmentent. C'est 60 millions de dollars de plus qui sont retournés aux familles.

Le supplément pour enfant handicapé augmente aussi

Le supplément pour enfant handicapé passe de 121 \$ à 161,50 \$ par mois. Il est versé à quelque 28 000 familles, pour une somme qui atteindra près de 55 millions de dollars en 2006.

Exemples :

Famille monoparentale avec un enfant

Revenu familial	Soutien aux enfants en 2006
30 000 \$ et moins	2 766 \$
35 000 \$	2 633 \$
45 000 \$	2 233 \$
75 000 \$	1 033 \$

Couple avec deux enfants

Revenu familial	Soutien aux enfants en 2006
40 000 \$ et moins	3 073 \$
45 000 \$	2 997 \$
75 000 \$	1 797 \$
100 000 \$	1 105 \$

www.mfacf.gouv.qc.ca
www.rrq.gouv.qc.ca

Québec

ACTUALITÉS

PEUR

SUITE DE LA PAGE 1

pénale pour les adolescents (LSJA) entrain en vigueur, mettant un point final à cinq années de débats acides. Le Québec avait toujours placé l'accent sur la réhabilitation des jeunes délinquants au lieu de la punition. Il se croyait obligé de sacrifier des décennies de travail clinique pour se convertir en géolier de la jeunesse avec cette loi.

Avec le recul, l'application de la LSJA s'est avérée moins pénible que prévu. «Les changements de cette réforme ont été moins importants au Québec qu'ailleurs, estime Claude Perreault, agent de recherche et de planification au ministère provincial de la Santé et des Services sociaux. Il y avait du bon et du mauvais. Dès le départ, on savait que ça compromettrait nos façons d'agir et certains de nos principes.»

Le chef conservateur, Stephen Harper, l'ignore peut-être, mais l'assujettissement des moins de 18 ans à des peines pour adultes a fait l'objet d'une importante bataille au Québec. La veille de l'entrée en vigueur de la loi, la Cour d'appel invalidait cette disposition. Il est possible de juger un adolescent comme un adulte, mais le fardeau de la preuve incombe au ministère public. Ce n'est pas au jeune de convaincre le tribunal de le juger en chambre jeunesse, comme le prévoyait la LSJA et comme semble en rêver M. Harper. Une telle pratique est contraire à la Charte canadienne des droits et libertés, a jugé la Cour d'appel.

Le ministre fédéral de la Justice de l'époque, Martin Cauchon, s'était engagé à modifier rapidement la loi pour se conformer à la décision de la Cour d'appel. Il ne l'a pas fait. «Les autres provinces ont informé le fédéral qu'elles ne se sentaient pas liées par la décision de la Cour d'appel, et elles ont réagi froidement aux propositions d'amendements avancées par le fédéral», explique Jean Turmel, substitut en chef et directeur du Bureau du droit de la jeunesse et des victimes au ministère provincial de la Justice.

Les dispositions de la LSJA sur l'assujettissement à des peines pour adultes font présentement l'objet d'attaques en Colombie-Britannique et en Ontario, où les cours d'appel n'ont toujours pas fait connaître leurs décisions respectives. Peu importe le résultat, l'affaire a toutes les chances d'aboutir en Cour suprême, estime M. Turmel, puisque la réponse politique ne vient pas, même si le Québec ramène le sujet sur la table à toutes les rencontres fédérales-provinciales-territoriales des ministres de la Justice.

Les spécialistes de l'intervention jeunesse ont dû se réinventer en raison du changement de philosophie entraîné par la LSJA. René Binet, un avocat de la défense fort actif dans la campagne d'opposition, résume ce virage imposé en des termes de mélomane. «On a pris une partition de jazz et on l'a jouée en country!»

La nouvelle loi met l'accent sur la nature du délit. Tel crime appelle telle peine, et ainsi de suite. Une logique figée, à mille lieues de l'approche clinique développée par le Québec. «C'est maintenant la gravité objective du délit qui détermine les peines et leur proportionnalité, et non pas le jeune qui a commis le délit. Toute l'expérience menée au Québec depuis 30 ans tourne autour de l'adolescent qui commet le délit, en partant du principe que l'agir ne révèle pas l'agent», explique Clément Laporte, responsable du Centre d'expertise en délinquance, rattaché au Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire.

Au Tribunal de la jeunesse, les juges ont perdu de leur latitude avec la LSJA. Ils doivent nécessairement tenir compte du crime avant de déterminer si la mise sous garde est requise ou non. Il existe une présomption de détention à l'égard des auteurs de délits de violence grave. À l'opposé, les responsables de crimes contre les biens peuvent s'attendre à rester dans la collectivité.

«Il y a plusieurs dossiers où tout le monde va convenir que l'idéal serait une période de rééducation, et le juge pourra la donner. Il n'y a pas moyen de contourner ça», explique Nancy Moreau, substitut du procureur en chef à la Chambre jeunesse de Montréal. «Dans certains cas, la loi nous empêche d'arriver à la bonne décision tout de suite. Mais on va finir par y arriver parce que, si on ne prend pas la bonne décision, les probabilités que l'adolescent récidive sont élevées», ajoute-t-elle.

Le nouveau régime génère son lot d'incohérences. Un jeune impliqué dans une rixe armée est susceptible d'être condamné à une peine de garde, même s'il pourrait s'agir d'un événement isolé, voire une folie de jeunesse. Celui qui dévalise des voitures à répétition échappera à la détention puisqu'il ne fait de mal à personne. Or le comportement du deuxième inquiète beaucoup plus les experts, car il est inscrit dans un mode de vie criminel.

Le trafic de drogue obéit aussi à cette implacable logique. Impossible d'obtenir une peine de garde, à moins de faire la preuve que des circonstances exceptionnelles sont réunies. «Du point de vue de la poursuite, quand on arrive avec un dossier de 20 ou 30 roches de crack, on peut plaider pendant des heures, résume Nancy Moreau. Certains juges nous ont donné raison, d'autres pas.»

Résultat? Les causes ont gagné en complexité et en durée. «Ça rallonge les débats. Des décisions qui prenaient trois quarts d'heure prennent maintenant un après-midi», dit l'avocat René Binet, qui ne cache pas son désintérêt. «On se retrouve avec une loi compliquée pour rien. J'ai fini par déléguer certains dossiers.»

À Montréal, la LSJA ne s'est pas traduite par des peines de garde plus nombreuses et plus sévères à l'égard des mineurs, contrairement aux appréhensions manifestées lors de son adoption. Le carcan qu'elle impose quant à la détermination de la peine fait en sorte que certaines clientèles échappent maintenant à l'intervention du Centre jeunesse.

«Ça reste une loi complexe, lourde, avec des effets pervers», dit François Clermont, chargé de projet au Centre jeunesse de Montréal. Même lorsque les adolescents font l'objet d'un placement sous garde, la partie n'est pas gagnée. La loi a importé une logique du droit pénal dans la sphère de la délinquance juvénile. Les jeunes sont dorénavant admissibles à une remise en liberté aux deux tiers de leur peine, peu importe qu'ils soient prêts à retourner dans la collectivité ou non.

Le Devoir

■ Autres informations en page A 5

SUITE DE LA PAGE 1

un terme que personne n'utilise et le chômage est invisible. C'est dans ce milieu qui frôle la perfection que Stephen Harper évoluera jusqu'à ce qu'il quitte l'Ontario, en 1978.

C'est également dans ce cocon aux valeurs conservatrices que Harper développera une personnalité aux antipodes de son père, qu'il idolâtre pourtant. Joseph Harper prenait beaucoup de place et laissait très souvent les miettes d'une conversation à son fils. Le jeune Stephen grandit donc tout en contraste: calme, studieux, discret. Il n'est pas froid et distant, mais plutôt rongé par une grande timidité. Un pan de sa personnalité dont il n'a jamais pu se débarrasser. «Il n'est pas glacial, comme certains le pensent. Il est généré, cérébral, très analytique. Ce n'est simplement pas quelqu'un de sanguin, d'émotionnel. Évidemment, ça paraît plus quand il faut monter sur une tribune en politique», explique au Devoir Lloyd MacKay, auteur du livre *The Pilgrimage of Stephen Harper*.

Ses amis de l'époque le confirment. «Steve était beaucoup plus mature que nous. Il était brillant et studieux. Il passait beaucoup de temps le nez dans ses livres d'école. Je pense que la plupart des années, il frôlait une moyenne de 100 %, se rappelle Scott Pezzak, un ami du secondaire cité dans le livre *Stephen Harper and The Future of Canada*, écrit par William Johnson. Sa matière favorite? Les mathématiques, évidemment. «J'étais bon en sciences humaines, mais Steve était bon en tout: en maths, en sciences naturelles, en sciences humaines. Il excellait dans tout ce qu'il faisait», affirme Larry Moot, un autre de ses amis de l'époque. Harper terminera d'ailleurs l'école avec la médaille d'or décernée à l'élève ayant obtenu les meilleurs résultats.

C'est durant ces années à l'école secondaire Richview qu'il intègre un groupe d'étudiants en faveur des libéraux fédéraux de Pierre Elliott Trudeau, alors que la trudeumanie balaie le pays. Une erreur de parcours dont il s'amusera plus tard. C'est également au cours de cette période qu'il s'impliquera à fond dans le mouvement scout et qu'il prendra des cours de français intensifs pendant plusieurs années. Un héritage qu'il considère comme précieux aujourd'hui et qui explique la bonne construction de ses phrases malgré une prononciation souvent difficile.

Ses deux plus jeunes frères, Grant et Robert, seront les meilleurs amis de Stephen. Avec eux et son père, il parlera de hockey, sa grande passion, tous les soirs au souper, même si son asthme périodique l'empêche de jouer à fond. «C'était hockey, hockey, hockey avec les garçons, puis c'est devenu politique, politique», se souvient la mère de Harper.

Sa vie familiale reste aujourd'hui encore la source d'inspiration du chef conservateur et l'une des raisons qui le poussent à refuser les mariages gais pour préserver cette cellule comme fondement de la société. C'est pourquoi, même s'il est en faveur des droits pour les homosexuels, Stephen Harper préfère de loin permettre l'union civile, question de protéger le concept de famille qu'il a lui-même connu.

Départ vers l'Alberta

Harper admire son père, qui lui inculque rapidement l'honnêteté et l'intégrité comme valeurs phares, mais il sent tout de même le besoin de tout larguer en 1978. Il a alors 18 ans. L'Université de Toronto lui ouvre toutes grandes ses portes, mais le discipliné Harper veut aller voir ailleurs. Il a besoin de se construire par lui-même, de se dénicher une voie à lui. Stephen, seul, prend donc le chemin d'Edmonton et obtient un emploi sans grande importance chez Imperial Oil.

Ce désir de se façonner une personnalité par ses propres moyens influencera toute sa vision de la débrouillardise et de l'effort individuel. Son père ne le retient pas, lui qui avait quitté le Nouveau-Brunswick dans sa jeunesse. Chez les Harper, l'ombre des paternels semble envahissante.

D'ailleurs, lorsqu'en 2002 il soulève un tollé dans les provinces atlantiques en déclarant que les Maritimes ont «une culture du défaitisme» — une phrase

HARPER

qu'on ne lui pardonne toujours pas malgré ses excuses —, il exprime une conviction très personnelle que lui et son père partagent.

Après deux ans à expérimenter la «vraie vie» chez Imperial Oil, il retourne aux études, exactement selon son plan original, mais cette fois à l'Université de Calgary, où il décrochera sa maîtrise en 1991, après plusieurs détours par Ottawa comme assistant à des députés conservateurs et réformistes. C'est entre les murs de cette institution, sous l'influence de ses maîtres à penser économiques, les professeurs Flanagan et Mansell, entre autres, qu'il campera tranquillement ses positions de droite.

Entre chaque séjour dans la capitale fédérale, qu'il déteste profondément en raison de la «manipulation» qui y règne, il revient toujours aux sources à Calgary. «Ce que Stephen a détesté à Ottawa, c'est la corruption [précisons qu'on est ici en 1986]. Cet homme a un sens profond de ce qui est bien ou mal. Je me souviens avoir eu avec lui plusieurs conversations sur Ottawa quand il était étudiant et sur ce qui s'y passe. Et nous arrivions toujours à la même conclusion: ça ne va pas», explique Robert Mansell, l'un de ses mentors à l'Université de Calgary, cité dans le livre de William Johnson.

«Il n'était pas heureux à Ottawa», se souvient Cynthia Williams, sa première fiancée, lorsque Stephen était au début de la vingtaine. Le style de vie là-bas lui déplaisait. Les vins et fromages, connaître les bonnes personnes, dire les bonnes choses... tout ça sonnait faux pour lui. Pour Jim Hawkes, le député pour lequel Harper a travaillé en 1985 à Ottawa, son retour à Calgary, un an plus tard, était clair. «À cette époque, il ne voulait absolument pas être député. Il retournerait terminer ses études et envisageait d'être professeur», dit-il.

Mais avant de servir Jim Hawkes, Stephen Harper s'est d'abord impliqué auprès des jeunes conservateurs en Alberta, où il apprend les rouages de la politique. Parallèlement à ses études, il fait du travail de terrain, parcourt le comté de Hawkes, fait du porte-à-porte. Ironiquement, c'est dans cette circonscription, contre Jim Hawkes lui-même, que Stephen Harper sera élu pour la première fois au Parlement sous la bannière du Reform Party.

C'était en 1993, alors que la débâcle des conservateurs de Kim Campbell faisait élire 52 députés de l'équipe de Preston Manning et 54 députés du Bloc québécois. Sa vision d'Ottawa avait peu changé, mais Harper jugeait maintenant qu'il fallait brasser la cabane de l'interieur.

Aversion pour les médias

Avant ce saut en politique active, l'étudiant à l'Université de Calgary, entre deux lectures de son magazine fétiche, *The Economist*, rêve plutôt des ambassades canadiennes et souhaite faire carrière au ministère des Affaires étrangères. Il rencontre alors Cynthia, son premier grand amour. Une femme curieuse, junkie d'information comme lui, et qui s'impliquera elle aussi en politique, avec les jeunes conservateurs de l'Alberta. Elle étudie en journalisme et dégage une énergie débordante, tout le contraire de Stephen.

La femme actuelle de Harper, Lauren Teskey, avec qui il a deux enfants, est elle aussi du même moule, très extravertie, riieuse... et ancienne étudiante en journalisme. Un paradoxe lorsqu'on connaît l'aversion du chef conservateur pour la sphère médiatique, particulièrement les journalistes anglophones de la colline parlementaire. «Il les considère comme étant peu objectifs, comme une bande de cheerleaders pour les libéraux», confie au Devoir un collaborateur de Stephen Harper. Rien pour rendre ses points de presse chaleureux. «Il ne cherche pas à être votre meilleur ami. Pour lui, ce n'est pas important, c'est le contenu qui compte. Est-ce que ça lui nuit dans cette ère très médiatique? Sûrement», convient Michael Fortier, co-organisateur de la campagne conservatrice en cours.

Sa difficulté avec les médias vient de loin. Lors du congrès de fondation du Reform Party, à Winnipeg, en 1987, où il prononce l'un des discours marquants de sa carrière politique — il deviendra d'ailleurs chef des politiques du parti quelques mois plus tard —, il

constate le lendemain que les grands journaux nationaux ne parlent que des quelques extrémistes réunis au congrès. Pas un mot sur les idées. Enragé, il restera marqué par cet événement et jugera que les médias sont souvent biaisés.

En politique malgré lui

Le congrès de Winnipeg le propulse d'ailleurs en politique bien malgré lui. Harper veut rester dans l'ombre et être conseiller, mais son discours est si remarqué que son existence prend une nouvelle direction. C'est dans cette allocation substantielle qu'il exprime une grande partie de sa vision du pays.

Stephen Harper a été profondément choqué par le Programme national sur l'énergie mis en place par Pierre Elliott Trudeau au tournant des années 80. Un programme «socialiste», dira-t-il, qui a privé l'Alberta d'importants revenus pétroliers pour son développement, et ce, même si le pétrole est une ressource de compétence provinciale. Cet épisode noir, qui reste encore aujourd'hui le symbole de l'aliénation de l'Ouest, achève de convertir Harper. Il devient un homme de l'Ouest, en colère contre la grosseur et l'envahissement de l'appareil étatique d'Ottawa qui nuirait au développement des provinces — une opinion toujours intacte aujourd'hui. C'est alors la fin de son pèlerinage. Six ans après son départ de Toronto, il est maintenant Albertain.

Rien d'étonnant donc à ce qu'il fonce plus tard tête première dans l'aventure du Reform Party, dont il sera un des fondateurs. Il définit lui-même la priorité de la nouvelle formation: un parti bâti «pour les payeurs de taxes» (lire: classe moyenne), qui aura comme priorité de redonner une voix forte à l'ouest du pays. Ses discours de l'époque sont d'ailleurs émaillés du slogan «West Wants In». Durant les débats passionnés autour de l'accord du Lac-Meech, il lancera souvent: «Let Quebec be Quebec and the West be the West.»

Si le Reform s'oppose à Meech, c'est d'ailleurs parce que cette entente ne contient rien pour l'ouest du pays, qui se sent de plus en plus laissé pour compte. Le Québec monopolise les débats alors que la fédération au complet va mal, estiment les réformistes. Harper devient donc, au fil des années, ce qu'il est encore aujourd'hui: un farouche défenseur des provinces et de leurs particularités. D'ailleurs, dès 1988, il estime que la création d'un réseau national de garderies est un non-sens puisque le fédéral n'a pas à mettre son nez dans ce domaine. Visiblement, il n'a pas changé de position.

Conservateur social?

Mais est-il pour autant un conservateur social, comme certains le prétendent? «Non, il ne l'est pas, tranche Lloyd MacKay, qui a multiplié les recherches sur ce côté discret de Harper pour écrire son livre. Mais il ne considère pas qu'être un conservateur social est un défaut. Il ne mettra jamais en avant un tel programme parce que ça ne lui ressemble pas, mais que son parti renferme ce type de personnes, ça l'indiffère.»

D'ailleurs, dans un célèbre mémo de 21 pages qu'il a écrit à Preston Manning en 1989 sur l'orientation que le Reform Party devait prendre — même si direct qu'il marquera le début de la fin entre les deux hommes —, il aborde le sujet. D'abord sous l'angle tactique. «Je crois que le Reform ne peut pas se permettre de perdre la masse des pro-vie modérés si on veut pouvoir former un véritable quatrième parti d'importance», écrit Harper, conscient que la défection de ces personnes vers des partis encore plus à droite pourrait faire mal. Une stratégie qui explique encore aujourd'hui sa position sur les mariages gais, notamment.

Mais il lance un sérieux avertissement, lui qui est avant tout un conservateur fiscal. Pour Harper, pas question que le parti soit noyauté par ses extrêmes. «En résumé, ce sont les questions sociales qui risquent un jour de torpiller le parti et non pas les positions économiques», sur lesquelles il faut se concentrer, écrit-il, de façon presque prophétique.

Le Devoir

GRC

SUITE DE LA PAGE 1

place un ministère qui a dépensé des millions et des millions pour promouvoir la séparation. Je vais toujours défendre l'unité de mon pays.»

L'épopée Option Canada remonte à l'automne 1995. Le Conseil de l'unité canadienne veut s'impliquer dans la campagne référendaire québécoise, mais est prévenu du fait qu'il perdra le droit d'émettre des reçus d'impôts s'il le fait. Option Canada est alors créée. En quelques jours, l'organisme obtient 4,8 millions de dollars du ministère fédéral du Patrimoine. Personne n'a jamais vraiment su à quoi avait servi l'argent. Même le vérificateur général du Canada, Denis Desautels, s'y est cassé les dents en 1998. Les souverainistes ont toujours pensé que cette somme avait été dépensée en contournement des lois électorales québécoises parce qu'elle dépassait les limites permises.

Or, le journaliste d'enquête de TQS, Normand Lester, croit pouvoir révéler ce secret bien gardé. Il publiera un livre lundi, intitulé *Les Secrets d'Option Canada* et cosigné par Robin Philpot, dans lequel l'argent sera retracé «à la cenne» près. «Tout le monde pensait que les documents administratifs, comptables et financiers d'Option Canada n'existaient plus, qu'ils avaient été détruits. Or, surprise! Normand Lester les a», s'exclame le journaliste en entrevue au Devoir.

Le journaliste a été invité par téléphone à ramasser les documents à une heure précise, à la condition qu'il les remette à la vérificatrice générale une fois son travail d'enquête terminé. «Les documents ont été récupérés au cours du mois de novembre dans une boîte près d'un bac à déchets derrière un petit centre d'achat de banlieue dans la région de Montréal.» M. Lester entend remettre les papiers à Sheila Fraser lundi, et même au directeur général des élections du Québec.

La GRC a confirmé hier avoir reçu une lettre de Patrimoine Canada lui demandant de se pencher sur le cas d'Option Canada. Les policiers vérifient les allégations pour déterminer s'il y a lieu d'ouvrir une

enquête. «Une révision, ça n'implique pas juste de lire la lettre, explique la porte-parole Monique Beauchamp. S'il y a des personnes nommées, s'il y a des documents fournis — et je ne dis pas qu'il y en a —, on peut faire des entrevues, parler aux gens, essayer d'éclaircir certaines ambiguïtés». Mme Beauchamp confirme que «tous les outils policiers» peuvent être utilisés pour mener cette vérification.

Le journaliste Lester s'explique mal le fait que le ministère s'intéresse soudainement à cette question. «Ce que je ne comprends pas, c'est que le ministère du Patrimoine avait un rapport d'audit qui mettait en cause la gestion d'Option Canada depuis 1997. Pourquoi a-t-il attendu que je menace de sortir un livre avant d'admettre qu'il y a un problème? Ce rapport de vérification interne était dévastateur. Le processus ayant mené à l'autorisation des subventions manquait toute la rigueur et l'examen rigoureux auquel on pourrait s'attendre pour de si importantes sommes d'argent», était-il écrit.

L'ex-ministre du Patrimoine, Sheila Copps, rappelle qu'elle avait transféré elle-même le dossier au vérificateur général après avoir échoué à récupérer les preuves documentaires pour une somme de 300 000 \$. «On me renvoyait au Conseil de l'unité canadienne qui me renvoyait à Option Canada, explique-t-elle au Devoir. Alors j'ai contacté directement Claude Dauphin parce qu'il travaillait pour Paul Martin et M. Dauphin a refusé ou disait qu'il ne pourrait pas me fournir les documents.»

Claude Dauphin était le président d'Option Canada avant d'atterrir dans l'équipe de Paul Martin. Mme Copps, qui a été écartée cavalièrement par l'équipe Martin pour ne pas s'être inclinée pendant la course à la chefferie, ne manque pas une occasion de décocher quelques flèches à l'endroit de son ex-collègue.

Le Bloc réclame par ailleurs de M. Martin qu'il contacte son ancien conseiller pour obtenir des éclaircissements. Questionné à ce propos, le chef libéral a fait l'éloge des allégeances fédéralistes indéfectibles de son ancien conseiller.

«Claude a été nommé par Robert Bourassa comme

délégué général du Québec à Boston, et quand M. Parizeau a pris le pouvoir, il a demandé à chaque délégué général de faire une profession de foi pour la séparation du Québec. Claude Dauphin a refusé et a donné sa démission. Ça, c'est Claude», a-t-il lancé sous les applaudissements des militants.

Des rumeurs non confirmées veulent que c'est en vue de la publication du livre de Normand Lester que le ministre fédéral aurait appelé les policiers à la rescousse. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à s'être préparés en vue de la sortie du livre: M. Dauphin a retenu depuis quelques semaines les services d'un relationniste de la firme Cossette, Jonathan Goldbloom.

M. Duceppe déplorait d'ailleurs le cynisme derrière ce soudain intérêt à faire le ménage et à même établir un lien avec l'attitude du Parti libéral dans la gestion des suites politiques du programme des commandites. «C'est ce qu'on a vu avec les commandites. Pas vu, pas pris. Pas pris, pas coupable, et dès lors qu'ils sentent que c'est sur le bord de sortir, ils se lèvent et jouent le Monsieur Net de la politique.»

Ce nouveau dérapage de la campagne libérale ne pouvait survenir à un plus mauvais moment. D'abord, les libéraux espéraient profiter du retour des Fêtes pour reprendre le momentum. Une série de sondages effectués cette semaine démontrent que le Parti conservateur a rattrapé les libéraux et que les deux formations sont statistiquement au coude à coude. En outre, la GRC a annoncé, il y a quelques jours, qu'elle avait ouvert une enquête concernant de possibles fuites du cabinet du ministre des Finances, Ralph Goodale, concernant les fiducies de revenus qui auraient bénéficié à certains investisseurs.

Le chef conservateur Stephen Harper a profité de cette nouvelle tuile pour dépendre les libéraux comme une menace pour l'unité canadienne. «Le fédéralisme ne peut continuer d'avoir l'image de la corruption au Québec. C'est un grand danger pour le pays.»

Le Devoir

Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et abonnements : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390